

excomedō, -comestio : rare, tardif : Chir.; Hier., Orib.); *peredō* : consumer, dévorer. *Peresia*, cf. F. 236, 24, *Peresiam* et *Bibesiam* Plautus (Gurc. 444, *Peribesia* codd. Plt.) *finxit sua consuetudine, cum intellegi uoluit cupiditatem edendi et bibendi*; *obedō* : usité seulement au participe *obesus* (v. ce mot); *subedō* : ronger, miner.

La racine **ed-* « manger » fournissait en indo-européen un présent athématique, mais n'avait sans doute ni aoriste ni parfait (l'aoriste est emprunté à d'autres racines en sanskrit, en arménien et en grec). Le présent offrait des formes radicales : **ed-*, conservé dans hitt. *ed-*. I gr. ἔδωκα, ἔδουσι (de ἔδ-ομαι), ἔδων (formes sur lesquelles ont été faites quelques formes thématiques, telles que ἔδω), dans le futur grec ἔ-δ-ομαι (ancien subjonctif), dans l'impératif hom. ἔδοθ « mange », sur lequel a été fait ἔδολω, et, avec passage au type thématique, got. *itan* « manger », **ed-* dans lit. *é-mi, és-t(i)*, v. sl. *émi* (d'où *jamí*), *éstü* (d'où *justü*); **ed-* dans arm. *utem* « je mange » (passé au type thématique). L'a de skr. *ád-mi* « je mange » peut reposer sur *e* ou sur *o*. Le vocalisme *o* ne figure que dans le nom grec de la « dent », ὀδών, ὀδόντα (ancien participe); la forme à vocalisme radical zéro n'a subsisté en latin que peut-être dans le nom de même sens — si ces mots appartiennent bien à la racine; v. *dēns*. A en juger par lat. *edunt* (sur lequel ont été faites les formes thématiques *edō, edimus*) et par *edim* (ancien optatif), par hom. ἔδουσι, par skr. *ádanti* « ils mangent », optatif *ádātī* « il peut manger », le vocalisme à *e* a été souvent étendu aux formes du présent où l'on attendrait le vocalisme zéro. — Le verbe **ed-* n'est conservé en celtique que dans peu de traces.

Comme il n'y avait pas d'ancien parfait, le perfectum a dû être fait secondairement : *edī* ne saurait remonter à l'indo-européen. Les langues germaniques ne concordent pas entre elles pour la formation des prétérits : got. *at, etum*; v. h. a. *āz*.

En celtique, il y a des formes supplétives. M. H. Pedersen, *V. G. d. X. Spr.*, II, p. 559, attribue à la racine **ed-* certaines formes irlandaises peu claires de verbes signifiant « manger ».

Lat. *ēscā* rappelle lit. *ēdesis* « nourriture des animaux ». Mais lit. *ėškà* « appétit », *ėškūs* « glouton » sont des formations desideratives tout autres que *ēscā*. Formation parallèle, peut-être d'après *ēscā* : *pōscā*. Cf. peut-être v. h. a. *ās* « charogne ».

ēdō : v. *dō*.

ēduco, -ās, -āuf, -ātum : élever (un enfant), instruire, former. Ancien, usuel.

Dérivés : *educātor, -tiō, -trix* (classiques); *educātus, -ūs* (Tert.).

Forme à degré réduit de la racine de *dūcō, -is* de sens duratif; attestée seulement en composition (comme *-cupō* dans *occupō, -pellō, -ās* dans *ap-pellō*). La spécialisation de sens l'a détaché de *dūcō*.

Edussa(ū?) : nom de déesse qui préside à l'alimentation des enfants, jointe à *Pōtina*, que Varron ap. Non. 108, 15, dérive de *edō, edūlis* comme *Pōtina* de *pōtiō*. Variantes tardives : *Edūla, Edūca* (Tert., Aug.). — La forme est bizarre, et c'est peut-être un arrangement

(par étymologie populaire) d'un nom étrusque. V. Altheim, *Röm. Rel. Gesch.*, I, 78.

effātil(i)ātum : *exertum, quod scilicet omnes exertio brachio sint exflati, i. e. extra uestimentum flo contextum*, P. F. 73, 17. Les gloses ont des formes avec *b* : *exfabillauero, exfabillabit* à côté de *effātilatus*, et aussi avec *p* : *exapillato*, sous l'influence de *papilla*. Se trouve dans Plt., Mi. 1180 (*exafillato* est la leçon des manuscrits palatins; l'Ambrosianus semble avoir *ex(pal)tiol(ato)*, mais la lecture est très incertaine). V. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. Forme et sens obscurs.

effū(t)tiō : v. *fūtis* sous *fundō*.

egeō, -ēs, -uī (rare), *-ēre* (pas de supin, mais Tert. adu. Marc. 4, 24, a un participe futur *egūtra*) : être dans le besoin (pris absolument, sens usuel dans Plt. et Tér.); être privé de, avoir besoin de, manquer de (suivi du génitif et de l'ablatif; un exemple avec *quicquam* dans Plt., Men. 121). Pour le sens, cf. Sén., ad Luc. 9, med., *sapiens eget nulla re; eger enim necessitatis est*, et Cic., Parad. 46. Usuel à l'époque républicaine, mais d'un emploi plus rare dans la langue impériale (voir le tableau comparatif des emplois de *egeō, careō, egēs, indigere* dans Thes. V 2, 253, 50 sqq.). Non roman.

egēsus « qui manque de » de **eges-nos, egentās* « manque, besoin » (cf. *terrēnus, terres-tris et tempus/tempestās*) semblent supposer un ancien neutre en *-es* : **egos, egentās* ne peut avoir été formé sur *egēs*, dont le dérivé devrait être *egentia*, qui n'est attesté qu'au v^e siècle après J. C. (d'après *indigentia*?). De *egētās* dérive **egēt(i)ūsus* (bas latin), cf. *quaestiuōsus*.

Composés : *indīgus*, adjectif poétique (Lucr., Vg., Luc., Tac.), de **end-ego-s*, avec le même maintien du préfixe **end-, ind-* que dans *indipiscor, indaudīō* (peut-être d'après *prodīgus*?) ; un doublet *indīgus* est conservé dans un exemple de Pacuvius ap. Cic., De or. 2, 46, 193, *cum aetate exacta indīgum | liberum lacerasti (indīgum d'après inopem?) ; indīgēō*, qui a parfois le sens dérivé de « sentir le besoin de, désirer » ; le participe *indīgēs* s'emploie substantivement : *indīgētēs* « les indigents » (Cic.); *indīgēntia*, mot cicéronien; *indīgus* (Apu., Paul. Nol.), sans doute d'après *exīgus*, rattaché faussement à *egeō*.

Présent en *-eō* indiquant l'état (type *manēō, careō*), ce qui a entraîné le perfectum en *-uī*. — On rapproche quelques mots germaniques : v. isl. *ekla* « manque », v. h. a. *eko-rōdo* « seulement ». Osq. *egmo* de **egmā* « rēs » est très incertain : sens premier « rēs nécessaire » d'après *χρημα*?

Ēgeria, -ae f. : nom d'une nymphe qui par calembour étymologique a été rapproché de *egerō* (d'où l'initial peut-être secondaire et qui permettait au nom d'entrer dans l'hexamètre); cf. P. F. 67, 25, *Egeriae nymphae sacrificabant praegnantes, quod eam putabant facile conceptum alio egerere*. Sans doute étrusque comme *Camēnae, ou « sabin »*.

egō (fal. *eko, ego*). Nominatif du pronom personnel de la 1^{re} personne du singulier. Les autres cas sont formés sur un autre thème : gén. *meī* (génitif de l'adjectif possessif *meus, -a, -um*), dat. *mihī, mī*, acc. *mē(d)*, abl.

mē(d); v. l'article *mē*. Sur cette opposition de thèmes entre *ego* et *mē*, v. Meillet, MSL 22, 52. *Ego*, dans la langue littéraire, s'emploie pour mettre en valeur la personne et pour l'opposer à d'autres : *scio ego* « je sais bien, moi » ; *ego scio* « moi, je sais ». Aussi est-il souvent renforcé par des particules *-met, -pte* auxquelles peut s'adjoindre *ipse* : *egomet ipse, mēmet ipsūm, mihipte*, ou suivi de *quidem, uerō*, etc. Toutefois, dans la langue parlée, *ego* a perdu de bonne heure une part de sa valeur intensive et n'a plus été que l'exposant de la 1^{re} pers. chez Plaute, e. g., Am. 41, *nam quid ego memorem...?* Les formes romanes remontent à une forme réduite **eo* provenant du passage de *ego* au rôle de mot accessoire; cf. M. L. 2830, *ego, *eo*. Panroman.

Le lat. *ego* a généralement un *o* bref en face de l'*o* de gr. *εγώ* (cf., toutefois, *egō* dans Plt., Au. 457; Cis. 745, etc.; v. C. F. W. Müller, *Plaut. Prosod.*, 30 sqq.; Lind-say, *Early lat. verse*, p. 158). Mais, si les formes anciennes en *-ō* correspondent au gr. *εγώ*, il ne s'ensuit pas nécessairement que les formes en *-ō* résultent toutes d'un abrégement iambique, car, en dehors des formes en *-ō* du gr. *εγώ* et du latin ancien, on ne trouve ailleurs que des formes en *-ō*. L'indo-iranien (où le *h* sanskrit est isolé) a skr. *ahām*, av. *ašm*, v. perse *adam*, et c'est sans doute à la même finale que répond le *-a* de v. sl. *-ka (-ga)* en face de got. *ik*, v. isl. *ek*, v. angl. *ic*, qui suppose **egō* (le vénète *exo*, le falisque *ego, eko* sont ambigus). Ce doit être aussi une voyelle brève qui a figuré dans l'original de v. pruss. *es*, lette *es*, à côté de v. pruss. *as* (forme usuelle), lit. *as* (qui suppose une initiale *o*). Du reste, dans hitt. *uk, ug*, il n'y a pas de voyelle finale; et rien ne prouve qu'il y en ait eu une dans les formes baltiques. Le v. sl. *azū* (et sl. commun **jazū*) suppose un ancien *ō* initial; le *-ū* de la finale slave repose sur un *o* bref, sans doute suivi de nasale. Arm. *es* n'enseigne rien, sauf le timbre et de l'initiale. En somme, la forme indo-européenne est à poser comme **egō* alternant avec **ēgo* et la nasale finale mobile qui figure dans beaucoup de formes indo-européennes. Ombr. *ef, osq. iiv* sont douteux.

ēgregius : v. *grex*.

egula, -ae f. : sorte de soufre pour blanchir les laines (Pline).

eh : eh, hé ! Interjection, attestée CIL IV 1412, *aidūli, eh, habes te bene*. Cf. *ēcastor, edepol*.

ehem, hom : interjection « tiens ! ». Marque la surprise et souvent l'étonnement joyeux.

ehou (ēheu), heu : hélas ! Marque la tristesse et l'abattement. Cf. *heu*, dont *ehou* semble un renforcement expressif. La variation de quantité de la voyelle initiale correspond à une différence d'intonation.

eho : interjection dissyllabique : ho ! Sert à appeler, comme *heus*. Marque aussi l'étonnement ou sert à renforcer une question : hein, quoi ?

ei (hei) : interjection marquant la douleur ou la peine, correspondant à « aie » ou à « hélas, malheur à ». S'emploie seul ou avec un pronom au datif : *ei mihī*. Renforcé de *oi*, dans *oiei*; cf. Plt., Mi. 1406; Tér., Eu. 716.

Cf. *oi*; et *ehou, heu*. Ces interjections se retrouvent un peu partout, dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, sous des formes plus ou moins semblables. Cf. aussi *a(h), ō, hui, etc.*

eia (heia) : ah ! oh ! hein ! allons ! Interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration. Du gr. *eia*.

ēiūrō : v. *iūs, iūrō*.

ēiūrō (eiūrō), -ās, -āre : se lamenter (absolu), déplorer (transitif). Terme expressif, évité par la langue classique; déjà dans Plaute. Sans doute dérivé de *ei, cf. ululō*; et le gr. *αλα, αλάζω*.

Dérivés : *ēiulatiō, -tus, -ūs; ēiulābundus, etc.; ēiulātū, -ās* (Lucil.).

Conservé en italien et dans les langues hispaniques. M. L. 2836.

ēlect(u)ārium, -ī n. : électuaire. D'après Keller, *Lat. Volksetym.* 74, serait un emprunt au gr. ἐλεεικτόν (Hipp., Diosc.) (cf. *eligna, eligmatium* de ἐλεειγμα), rapproché et dérivé de *ēlectus* sur le type *sanctus, sanctuārium*. M. L. 2838; B. W. s. u.

Pour M. Niedermann, ce serait plutôt une adaptation du gr. ἑλατήριον « laxatif » (transcrit *elatrium* chez Marcellus Empiricus. 31, 3, qui l'explique par « succus cucumeris situatici »). Un doublet *ēlectuārium* est à la base de l'ital. *latuvaro* et de l'emprunt allemand *Latwerge*, m. h. a. *latwārje*. *Elactuārium* serait un contre-pel pour **elatuārium*, dû au fait que le latin vulgaire *-ct-* s'était assimilé en *-tt-* et que l'étymologie populaire rapprochait le mot de *lac, lactis*. Toutefois, dans les traductions latines de Dioscoride, le mot traduit le gr. ἐλεεικτόν.

ēlegāns : v. *legō*.

elementum, -ī n. (surtout au pluriel *elementa, -ōrum*) : 1^o principes, éléments; 2^o connaissances élémentaires, rudiment; 3^o lettres de l'alphabet, alphabet. Usuel et classique; non attesté avant Lucrèce et Cicéron. De la gall. *elfen* « élément », bret. *elvonn* « étincelle ».

Dérivés : *elementārius, elementicius* (tous deux d'époque impériale); *coelementūs* (Tert.).

Elementum recouvre dans tous ses emplois le gr. στοιχεῖον, qu'il traduit; cf. Cic., Acad. 1, 7, 26, *illa initia, et ut e Graeco ueriam, elementa (= στοιχία dicuntur)*. Or, στοιχεῖον signifie d'abord « rang, rangée, série » (cf. στοιχίω, στοιχος), puis rangée de lettres, τὰ στοιχεῖα; par extension, le mot désigne les lettres en tant qu'éléments de la syllabe et du mot (cf. Lucr. 1, 197, *ut uerbis elementa uidemus*), puis, d'une manière plus générale, les éléments ou principes des choses, des sciences, etc., comme l'a montré en détail Diels, *Elementum*. Cette similitude absolue de sens entre στοιχεῖα et elementa a amené à supposer que *elementum* serait dérivé de LMN, seconde série de l'alphabet latin. Mais on voit mal pourquoi le nom de ces lettres aurait été adopté. L'explication par **elepantum* « lettre d'ivoire » (de ἐλέφας) proposée par Diels (avec une dissimilation d'origine étrusque comme dans *Melerpantia*; de Βελλεροφόντης?) et reprise par Vollgraf, Mnem. 1949, p. 89 sqq., est indémontrable; mais la conservation de *e* devant *l* (où *l* était vélaire) n'est pas favorable à une origine pro-

prement latine et dénonce plutôt un emprunt. Adaptation d'un mot étrusque?

elēmosina (*ele-*), -aē f. : aumône. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tert., Ital.) au gr. ἐλεημοσύνη, latinisé. D'où *elēmosinarius* : qui fait l'aumône, charitable (tardif). Roman. M. L. 2839, **alemosyna*, **alemosina* (d'après *alō?*) ; v. h. a. *alamuosan* ; irl. *almsan* ; britt. *alusen*.

elephantus, -i (puis *elephās* et *elephāns*, -antis) m. : 1° éléphant ; 2° « ivoire », et aussi « éléphantiasis » ; 3° nom d'un poisson de mer ou d'un cétacé et d'un crustacé (homard?). Attesté depuis Plaute et Ennius. *Elephantus* est sans doute une forme populaire bâtie sur le génitif ἑλεφαντος de gr. ἔλεφας (cf. *abacus*), mais avec notation « savante » de l'aspirée. L'emprunt a dû se faire pendant la guerre contre Pyrrhus ; les Latins, faute d'en connaître le nom, avaient d'abord recouru pour désigner l'éléphant à la périphrase *Lūca bōs* ; cf. Varr., L. L. 7, 39. Le mot, qui d'abord servait uniquement à désigner l'animal, a emprunté dans la suite tous les sens du mot grec. C'est ainsi qu'il a été employé concurrentement avec *ebur* (v. ce mot) et que Lucrèce et Serenus Sammonicus s'en sont servis pour désigner une maladie inconnue sur le sol italique et spéciale à l'Orient, l'éléphantiasis ; cf. Lucr. 6, 1114, *est elephas morbus qui propter flumina Nilī | gignitur Aegypto in media neque praetera usquam*. — *Elephantus* est la forme la plus anciennement attestée ; puis la langue savante a réagi contre ce qui lui apparaissait comme une forme barbare et a adapté la transcription du mot grec : *elephās* ou *elephāns* (comme *adamāns* à côté de *adamās*). Les dérivés *elephantinus*, *elephantiasis* (d'où irl. *elefenī*) sont aussi purement grecs ; mais on trouve à basse époque des dérivés de sens médical d'aspect latin : *elephantia*, -tiarius, -tiacus, -tiōsus.

Les représentants du mot dans les langues romanes sont plutôt de caractère savant : v. fr. *olifant*, v. ital. *lio(n)jante*, prov. *olifan*, *aurif(l)an*, M. L. 2841 ; de même irl. *elefaint*. En pénétrant dans les langues germaniques, *elephantus* a changé de sens et a servi à désigner le chameau : got. *ulbandus* ; v. h. a. *olbantia*, v. angl. *olfeand*, etc. — Il est curieux, cependant, que toutes ces formes présentent un o qui est conforme aux exigences de la phonétique latine (cf. *oleum* de ἔλαι(F)ον), mais qui n'est pas attesté dans la langue écrite ; des faits de ce genre se retrouvent ; ainsi **urulāre*, sur quoi repose fr. *hurler*, est conforme à la phonétique latine, tandis que l'absence de dissimilation dans *ululāre* surprend. Cf. aussi *adimās* en face de *adamās* (terme technique, comme fr. *olifant*), rom. *comperāre* et **seperāre* (sous *parāre*), etc.

ēlix, -icis f. (surtout au pluriel ; un exemple de singulier dans Ov., M. 8, 237) : canal de drainage. Technique. M. L. 2847. Tardif : *ēlicātōrēs* : ὑδροσκόποι (Gloss.). V. *colliciae* et *liqor* ; et *lax*.

elleborus, -i (*hell-*) m., et **elleborum**, -i n. : emprunt au gr. ἐλλέβορος (Ē-). Le terme appartient à la langue médicale ; le mot latin correspondant est *uērātrum*. M. L. 2850. Passé en breton : *elvor*.

Dérivés latins : *elleborō*, -ās ; *elleborōsus* ; fr. *aliboron*.

ellum, **ellam** : tiens, le voici ; s'emploie comme *ecceum*, dont il est synonyme ; cf. Plt., Cu. 277-278, *parasitum tuom | uideo currentem — ellum — usque in platea ultuma*. — Mot de la langue parlée, attesté seulement chez les comiques.

Peut-être de **en-lo-m* ; les formes romanes attestent un *e* ouvert, donc bref. M. L. 2851. Ceci supposerait que l'*ē* de *ēn* est dû au monosyllabisme ; l'*ē* aurait subsisté dans **en-lo-*. Mais *ellum* peut avoir une autre origine (de **em-illom* > **em-(i)llum* > *ellum*) et l'*ē* de *ēn*, être ancien.

ellyphonium, -i n. : mèche, lumignon. Emprunt (Vitr.) au gr. ἑλλυχνιον, correspondant à lat. *linamentum*, passé dans les langues romanes sous des formes contaminées par le rapprochement avec *lūcō* (*inlunium* dans Apicius) ; cf. M. L. 2852, **lūcinium*.

ēlogium, -i n. : 1° semble être le gr. ἐλεγίον transformé par l'étymologie populaire, qui a assimilé l'*ē* initial au préfixe *ē-* et a modifié le vocalisme intérieur par un rapprochement avec *lōgōs* et *elōqui* (cf. *antelōgium* = πρόλογος, Plt.), *elogia Solōnis* « les distiques de Solon », d'où « épithape » (en vers ; déjà dans Caton) ; 2° courte formule (d'où *ēlogiō*, -ās, Cael. Aurel.), et spécialement en droit : clause, disposition particulière, chef d'accusation. Confondu avec *eulogia* ; v. B. W. sous *ēloge*. Les mots relatifs à l'élégie, *elegia*, -gion, etc., ont été directement transcrits du grec.

elucus, -a, -um (quantité inconnue) : -m signifie *languidum ac semisomnum, uel, ut alii uolunt, alucinatorem et nugarum amatorem, siue halonem* (?) i. e. *hesiterno uino languentem, quod ἑλωλον uocitant Graeci*, P. F. 66, 18, qui, 89, 12, a une forme *helucum*. Ne figure guère que dans les glossateurs ; cf. Gell. 4, 19, 1 ; 16, 12, 3, qui cite l'étymologie de Cloatius Verus rapprochant *elucus* de *alucinor* : *alucinari factum scriptis ex eo quod dicitur Graece ἑλωλον, unde elucum quoque esse dictum putat a littera in e uersa, tardidatē quamdam animi et stuporem, qui alucinantibus plerumque usu ueniūt. Cf. helluor?*

ēlutriō : v. *ēluō*, sous *lauō*.

em : v. *is*.

em : particule « tiens » ; sans doute impératif syncopé et devenu invariable du présent d'aspect « déterminé » de *emō* (au sens ancien de ce verbe) ; cf. Plt., Capt. 859, *cedo manum*. — *em manum* « donne ta main. — prends-la », où *em* correspond à *tene* qu'on lit v. 838 ; *em* ; *hoc cum gestu offerentis dicitur*, Schol. Bemb. ad Ter. Phorm. 52. Souvent joint à *tibi* : « tiens, voilà pour toi ! ». Joint à *ille*, *illic*, s'accompagne d'un geste démonstratif : Plt., Merc. 313, *si unquam uidistis pictum amatorem, em illic est*. Quelquefois employé seul, avec le même sens, e. g. Trin. 541. Différent de *hem* et de *ēn*. Forme de la langue parlée qui n'est guère attestée en dehors des comiques ; supplannée par *ēn* (avec laquelle on l'a confondue) et *ecce*. †

embraetum : v. *imbractum*.

embrimium, -i n. : sorte de coussin ou de matelas (Cassien ; Gloss.). Bas latin.

embroca (*in-*, *im-*), -aē (*embrocē*) f. : pansement hu-

mide. Emprunt tardif de la langue médicale au gr. ἐμβροχή ; de là *embrocō*, -ās.

emem : v. *is*.

ēmīnēō : v. *minae*.

ēmīnus : v. *manus*.

emō, -is, **ēmī**, **ēmptum**, **emērō** : sens premier « prendre », encore attesté dans les glossaires, P. F. 66, 21 : *emere, quod nunc est mercari, antiqui accipiebant pro sumere* ; cf. 4, 30, *abemio significat demito uel aufero : emere enim antiqui dicebant pro accipere* ; 332, 30, *redemptores proprie atque antiqua consuetudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum < > ut praebendum condicantur effecerantque, tum demum pecunias accipiebant. Nam antiquitus emere pro accipere ponebatur : at hi nunc dicuntur redemptores, qui quid conduxerunt praebendum utendumque*. Ce sens est conservé dans *em* et dans les composés : *adimō*, *cōmō*, *dēmō*, *dirimō*, *eximō*, *interimō*, *perimō*, *prōmō*, *sūmō*. Cf. aussi *praemium*. A l'époque historique, *emō* apparaît spécialisé dans le sens de « prendre contre argent, acheter », seul attesté dans les textes (depuis Plaute), en opposition à *uendō*, par une restriction dont on retrouve l'analogie dans le fr. *acheter*, de *accipiāre*, et aussi dans le gr. λαμβάνω (cf. Aristoph., *Pax*, 1263, etc.). Une fois que *emō* eut pris ce sens, ceux des composés dans lesquels le simple n'apparaissait plus clairement par suite de contractions s'en sont détachés et la langue leur a créé un parfait en -sī : *cōmpsi*, *dēmpsi*, *prōmpsi*, *sūmpsi* (au lieu de l'ancien *surēmī*) en face de *adēmī*, etc. C'est *capio* qui a exprimé le sens de « prendre » dans le verbe simple, mais non dans les composés (v. *praehendō* ; cf. *uideō* : -spiciō).

A *emere* « acheter » se rattachent les dérivés : *emāx* (opposé à *uendāx*) adj. : qui aime à acheter ; *emāciūs* f., *ēmpior*, -tiō, -tiōnalis, -tiorius ; *ēmpius*, -ūs, -ticius, -tiusus ; *ēmpitiō*, -ās (rare, époque impériale, sans doute d'après *uendiō*, classique et usuel), *ēmpuriō*, -is et les composés : *coemō*, -is, -ēmī, -ēmptum (*coēmpio* avec apex sur l'*e* dans le Mon. Ancyr. III 11) : acheter (où le préverbe marque l'aspect « déterminé »), noter *cōmptiōnalis* dans Plt., Ba. 976 ; *coēmpitiō* : achat, spécialement employé pour désigner une forme de mariage dans laquelle il y avait une sorte d'achat de la femme par le mari ; *redimō* : racheter, prendre à ferme, affermer ; acheter ou prendre en échange de, M. L. 7144 ; *redēmpior* (= *conductor*), *redēmpitiō* (= ἀπολύτρωσις), qui dans la langue de l'Église ont pris le sens spécial que transcrit le mot « rédempteur », M. L. 7142 ; *redēmpitiūra* (époque impériale) ; *redēmpitiō*, -tiō, -ās.

A *emere* « prendre » se rattachent, au contraire : *abemere* : enlever. N'est attesté que dans les glossaires et a été remplacé par *dēmō*, cf. plus bas, et *adimō* : « prendre à soi », puis « enlever » ; dérivés tardifs : *adēmpitiō*, *adēmpior* ; *cōmō*, -is, *cōmpsi*, *cōmpium*, -ere : sens premier « prendre ensemble, réunir, combiner », sens dans lequel Lucrèce emploie encore l'adjectif *cōmptus*, e. g. 1, 950, 3, 259, 4, 31, et le substantif *cōmptus*, -ūs, 3, 845 ; cf. aussi P. F. 35, 18, *comptum genus libaminis quod ex farina conspersa faciebant*. S'est spécialisé dans le sens de « attacher les cheveux, peigner, coiffer » ; c. *capillōs*, *comam* (peut-être *coma* et *comāns* ont-ils joué un rôle dans cette évolution de sens) ; de là « bien peigner » et,

par extension de sens, « orner, embellir » ; *cōmptus* « bien peigné, soigné » et son contraire *incōmptus*, traduisant κομψός et ἀκομψός, auxquels les a rattachés l'étymologie populaire. Lucrèce emploie le pluriel *cōmptūs* au sens de « tresses, chignon », 1, 87, *cui simul infula uirgineos circumdata comptus* ; cf. **comptiāre*, M. L. 2107 ; *excomptiāre*, 2982 ; *dēmō*, -psī : enlever (proprement d'un endroit élevé : Varr., R. R. 1, 39, 3, *quae ex arboribus dempta*), puis simplement « enlever, retrancher, ôter » ; *dēmpitiō* (rare, Varr., L. L. 5, 6 et 176, repris dans la langue de l'Église) ; *dēmīa* dans *uindēmīa* et dans le composé plautinien *uirgīdēmīa* ; — *dirimō*, -ēmī : séparer, disjoindre, dissoudre ; et par suite « interrompre, remettre » (= *differō*) ou « détruire » ; *dirēmptus*, -ūs m. : séparation (un exemple de Cic., Tusc. 1, 71) ; *dirēmptiō*, -tor (bas latin) ; *eximō*, -ēmī, -ēmptum (d'où **exēmpitiāre*, M. L. 3004) : mettre à part, mettre hors de, par suite « chasser, enlever » ; délivrer. En parlant du temps : *eximere diem*, proprement « chasser le jour », par suite « passer, perdre ». Dérivés : *eximius* (= ἔξοχος, ἔξαίρετος) : mis à part, qui se détache des autres, et par suite « excellent, hors de pair ». Peut-être à l'origine terme rituel : P. F. 72, 3, *inde dici coeptum, quod in sacrificiis optimum pecus e grege eximebatur, uel quod primus erat natum*. Conservé en gascon ; cf. M. L. 3017 ; *eximietās*. Autres dérivés : *exēmpitiō*, -tor, -tilis, -tus, -ūs (Vitr.) ; *exemplum* : v. ce mot ; *interimō*, *interemō*, -ēmī : détruire, faire périr (cf. *interficiō*). Ancien (Plt.), classique, mais rare, ne semble pas attesté après Quintilien. Dérivés tardifs : *interēmpior*, -trix, -tiō, -tibilis ; *perimō*, *peremō* : détruire (cf. *perdere*), Fest. 236, 7, *peremere Cincius in libro de uerbis priscis ait significare idem quod prohibere* ; *at Cato in libro qui est de militari pro uitiare usus est*. Dérivés : *perēmpitiūs*, adj. de la langue augurale : -a *fulgura*, cf. Fest. 236, 19, 284, 12 ; *perēmpitiō* (S^t Jér.), -tor (latin impérial) ; *perēmpitiōrius* : 1° qui détruit ; 2° dans la langue du droit « péremptoire », *peremptorium edictum inde hoc nomen sumpsit, quod perimerit disceptationem*, h. e. *ultra non pateretur aduersarium tergiversari*, Dig. 5, 1, 70 ; — *praemium* : v. ce mot ;

prōmō, **prōmpsi**, **prōmptum** : mettre en avant, mettre au jour, tirer de, publier, exprimer. D'où : *prōmus*, -i m. : dépensier, économe (qui va chercher les provisions, cf. *condūs*). Les formes *prōmum*, -i, *prōma cella* (Tert.) « garde-manger » sont secondaires ; *supprōmus* (Plt.). **prōmptus** : tiré hors de, mis à découvert, par suite « mis à portée de, facile, aisé » et aussi « disposé à (souvent joint à *parātus*), dispos » et « agile, rapide, prompt ». M. L. 6776.

Dérivés et composés : *prōmptiō*, -ās (Plt.), fréquentatif de *prōmō* « distribuer » ; *prōmpt(u)ārius* : relatif au garde-manger, d'où *prōmpt(u)ārium* n. ; *prōmptiūs* (S^t Jér.) ; *prōmptitiūdō* (tardif). De *prōmptus* : *imprōmptus* (époque impériale, rare) ;

prōmptus, -ūs m. : usité seulement dans l'expression *in promptū* (*esse, habēre, gerere*, etc.) « à découvert, à portée de la main » ; **exprōmō** : produire, faire connaître, faire éclater ; **sūmō** : v. ce mot.

L'ombrien a *emantur* « accipiantur » et, sur une borne, *emps* « emantus » (emprunté?) ; l'osque à *peremest* « perimet », *peremust* « perēmerit », au sens de

inhibere; et *peremust* « percéperit »?, sens douteux, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 22. L'irlandais a un correspondant exact de *emō* : *air-fo-emim* « je saisis », etc. — Les formes slaves et baltes indiquent un ancien présent athématique; car le présent a le vocalisme radical zéro, avec aspect « déterminé » (qui se retrouve en latin et qui explique le sens de « acheter » : acte de prendre parvenu à son terme) : v. sl. *impj* « je prends »; et *vīs-impj* « j'enlèverai », lit. *imū* (inf. *imti*, cf. v. pruss. *imj*) « je prends »; le vocalisme *e* se retrouve dans le présent « indéterminé » : v. sl. *jemljō* « je prends » (cf. v. pruss. *immimaj* « nous prenons »). — Il y a une chance pour que la forme *emī* du perfectum soit une création relativement récente, comme *ēdi*, et dès lors le type *sūmpsi* n'aurait rien de surprenant; toutefois, le lituanien a *ēmē* « il a pris ». — Si l'on veut rapprocher le groupe synonyme de gr. *niman* « prendre » (qui n'a rien de commun avec gr. *vēmō* « je partage » pour le sens), on peut admettre que *n-* y serait le reste d'un ancien préverbe **ni* (qui se retrouve dans v. h. a. *nidar* « en bas ») soudé au verbe et aux formes nominales qui s'y rattachent; le lette *a*, de même *ñemu* « je prends », avec *ñ* caractéristique. — Cette racine ne se retrouve pas en grec, arménien et indo-iranien, où l'idée de « prendre » est rendue par une racine différente pour chaque langue.

émolumentum : v. *molō*. En dernier lieu, Benveniste, *Latomus*, 1949, p. 3-7.

empaestātus, -a, -um : gravé en relief (Varr.). Latinisation de *ἐμπαεστώτης*; d'où *impaestātor* (Inscr.).

emplastrum, -i n. : terme médical emprunté au gr. *ἐμπλαστρον*. Un doublet *emplastra* f. est attesté, ainsi que les dérivés *emplastrō* (im-), -ās, *emplastrātō*, -tor, *emplastellum* (Mul. Chir.). Passé dans les langues romanes, M. L. 2863; et v. h. a. *pflaster*.

ēmungō : v. *mungō*.

ēmussitāta : v. *amussis*.

en : v. *in*.

ēn : même sens que *ecce*, et, comme celui-ci, peut-être accompagné d'un nominatif ou d'un accusatif; Vg., B. 5, 65, en *quattuor aras* | *ecce duas tibi*, *Daphni, duas altaria Phoebō*. On trouve à l'époque impériale en *ecce* réunis. En s'emploie souvent dans les mouvements emphatiques ou pathétiques; Vg., Ae. 1, 461, en *Priamus*; 612, en *ego uester* | *Ascanius*; ou le trouve dans des interrogations pressantes; Vg., Ae. 6, 346, en *haec promissa fides est?*; aussi est-il souvent joint à *umquam usquam*, cf. P. F. 66, 27, *enumquam* glossé *ecquando*, cf. gr. et note. L'interjection est destinée à attirer l'attention de l'interrogé, de sorte que la question prend par là plus de force. Avec l'impératif, *en* rend l'ordre plus vif : *ēn age*, *ēn agedom*, *ēn aspice* (Ov., Am. 1, 3, 31; cf. gr. *ἔν ἰδοῦ*, *ἔνιδε*); avec le futur, *ēn* joint à l'interrogation une idée de souhait, comme le gr. et note; cf. Vg., B. 1, 68; 8, 6. M. L. 2866.

A en juger par *ellum* (v. ce mot), l'*ē* de *ēn* résulterait d'un allongement latin, normal dans une monosyllabe. Mais l'étymologie de *ellum* est douteuse et la longue de *ēn* peut être ancienne (gr. *ἔν*).

encaustus, -a, -um : peint à l'encaustique. Terme technique de la langue des peintres, emprunté au gr.

ἐγκαυστικός. Le neutre *encaustum* (*encautum*) a désigné l'encre de pourpre dont les empereurs se servaient pour leur signature (cf. *encaustarii libri* « archives publiques » Cod. Theod.); et de là le sens général de « encre » (v. fr. *enque*) pris par le mot dans les langues romanes (à côté de *atrāmentum* et de *tinctia*). M. L. 2869 et B. W. sous *encre*; germanique : m. b. all. *inket*, etc. Cf. aussi M. L. 2868, *encausticus*, et 2870, **encautire*.

endo : v. *in*.

enim : en vérité, en fait, assurément, réellement. Particule affirmative, en général placée après le premier mot principal de la phrase (cf. *etenim*, comme *atamen*), mais qui peut être en tête, tout au moins dans la langue parlée, quand on veut lui donner une valeur particulière, e. g. Plt., Tri. 1134, *enim me nominat* « c'est bien moi... », ou même après tout mot de la phrase dont on veut souligner l'importance, cf. Vg., Ae. 8, 84, *in litore conspiciunt sus*, | *quam pius Aeneas tibi enim tibi, maxima Iuno*, | *maclat*, qui reproduit sans doute une ancienne forme rituelle. Se trouve exceptionnellement aussi en troisième place, cf. Varr., R. R. I 18, 7, *bitium nobis enim ad culturam dedū natura*; 2, praef. 1, *ut ruri enim*, sans raison apparente. Souvent joint à des ad-verbales de sens voisin, *certē*, *nempe*, surtout *uērō*, d'où les formes renforcées *enimuerō*, *uērūmenimuerō*. Du sens premier on est passé au sens de « en effet », et la particule a servi à confirmer la réalité d'une affirmation précédente et à en introduire la preuve : Plt., Asin. 808, *haec non sunt nugae, non enim mortualia. Enim* est usité de tout temps, mais pas plus que *nam* n'a subsisté dans les langues romanes.

L'osque a une forme correspondante, mais avec une voyelle initiale différente *ē* ou *i*, *ei*, *inim*, *inim*, *enim*, avec au sens de « et », qui s'exprime par *et* en latin et en ombrien; de même, pél. *inom*; l'ombrien a *eine*, *enem* et *enu*, *enom*, *ennom* (aussi *enumek*, etc.) au sens de lat. *tum*. Il ressort de là, d'une part, que le sens de *enim* est dû à un développement latin (du reste, *enim* se place autrement que les mots osques et ombriens, qui figurent en tête de la phrase ou des groupes); et de l'autre, que *enim* est apparenté à *nun-c*. C'est une particule du groupe de *nunc*, *nam*, *nem-pe*, etc. (v. ces mots), apparenté à v. h. a. *ener* « celui-là », arm. *na* « celui-là », v. sl. *onū* « celui-là », etc. — Le passage de **enem* à *enim* s'explique par le caractère accessoire du mot; cf. *ūndecim* en face de *decem*. Le vocalisme *e* est conservé dans *nempe*. Pour l'*e* initial, cf. osq. *e-tanto*, gr. *ἐ-κείνος*, etc.

ennam : *etiānne*, P. F. 66, 23. Sans autre exemple; sans doute corrompu; l. *en iam?*

enocēlis (Gloss.). Déformation de *ἐγγελευς* : anguille.

enōs : v. *nōs*.

***ēns**, **entis** : participe présent supposé de *sum*, dont Priscien, GLK III 239, 5, attribue l'invention à César, mais comme d'une forme théorique, créée en vertu de l'analogie : *Graeci autem participio utuntur substantiuo* (scil. *ōv*)... *quo nos quoque secundum analogiam possemus uti, nisi usus defecisset participiū frequens. Quamvis Caesar non incongrue protulit « ens » a uerbo « sum, es », quomodo a uerbo « possum, potes », a potens ». En dehors de ce témoignage, ne semble pas attesté, pas plus que le substantif *entia*; dans les deux passages de Quint.,*

I. O. 2, 14, 2 et 8, 3, 33, il faut sans doute lire *et quentia*, *ut quens*, et non, comme les anciens éditeurs, *atque entia*, *ut ens*, v. l'édition de Radermacher, et l'apparat ad loc. Il n'y a pas de forme attestée en latin pour traduire *ὄν ὄν*, *τὸ ὄντα*, et le substantif correspondant à *ōbōla* est *essentia*; cf. Sén., ad Luc. 58, 6 et 7. Le participe présent de *sum* est *-sēns*, usité seulement dans les composés tels que *ab-*, *proe-sēns*; *Cōnsentēs* est douteux; et si *sōns* « coupable » est à l'origine un participe de *sum*, il n'a plus, pour les Latins, aucun rapport avec le verbe. V. *essentia*.

ēnsis, -is m. : épée. Même sens que *gladius*, d'après Quint. 10, 1, 11, mais surtout réservé à la langue de la poésie, comme *ēnsifer*, *ēnsiger* (imitation du gr. *ἐπιφῆρης*, désignant Orion), *ēnsipotēns*. Diminutif : *ēnsiculus* = *ἐπιφιδιον* (Plt.). Le caractère poétique et littéraire du mot explique qu'il n'ait pas passé dans les langues romanes. Du reste, les noms d'armes se renouvellent et s'empruntent avec les objets qu'ils désignent; *ēnsis* a été supplanté par *gladius*, qui doit être celtique, et celui-ci a subi dans les langues romanes la concurrence de *spatha*, qui est grec; cf. M. L. 8128; Couissin, *Les armes romaines*, p. 489.

Le mot a un correspondant exact dans skr. *asih* « épée » et n'en a pas d'autre. Il est possible, mais incertain, que gr. *κόπ* soit apparenté. L'*i* de *ēnsis* n'est pas plus essentiel que celui de *asis*.

enthēca, -ae f. : épargne; matériel d'une exploitation; greniers publics. Emprunt tardif fait par les juristes au gr. *ἐνθήκη*; et de là *enthēcātus*, *-cārius*. M. L. 2876.

enubrō : *inhibenti*, P. F. 67, 10. A rapprocher du même, 97, 12, *inebrae aues que in auguriis aliquid fieri prohibent, et prorsus omnia inebra appellantur quae tardant uel morantur agemem*, et 97, 11, *inhibere* : *iniungere sed melius cohibere*.

Enubrō semble le datif d'un adjectif **enuber*, de **enhabros*, forme ancienne, sans doute tirée du rituel, remarquable par la forme ancienne du préfixe *en*, l'amuissement de *h*, le son *u* pris par *ā* en syllabe interne devant la labiale *b* et l'haplogologie du suffixe **enubehro* > **enuber*, cf. *crē-ber* (si toutefois la forme ne remonte pas directement à **en-(h)abros*, cf. *taeter/taedet, piger/piget*). *Ineber* est une forme que son vocalisme dénote comme plus récente. Les gloses ont une forme avec *i* : *enibrum*.

ēō, **is**, **īl** (ancien *ī* : *iūī* est rare et semble avoir été créé, d'après *audiūī*, *audiī*, pour éviter une scansion *īī*, sans abrégement de l'*i* initial, ou pour éviter une suite de trois brèves, e. g. *iuerat*, Catul. 66, 12; *iūisse* est, toutefois, attesté depuis Plt., Mo. 842; cf. Lodge, *Lex. Plaut.* s. u. *eō*, et Thes. V 2, 626, l. 77 sqq.; nombreuses formes contractées *istī*, *istis*, *isse*, surtout dans les composés), **itum**, **iro** : aller (aspect indéterminé, cf. *uādō*). S'emploie par extension d'objets inanimés : *aluus non ū*, Caton, Agr. 157, 7; *incipit res melius ire quam putaram*, Cic., Att. 14, 15. A aussi le sens fort, ordinairement réservé à ses composés *abire*, *exire* : *saepe hominem paulum cernimus ire* (= *exire*, *οὐχεσθαι*), Lucr. 3, 526; *idies*, Plt., Ps. 240 a. D'usage fréquent avec un supin, pour indiquer une action que l'on se dispose à accomplir, une intention de l'esprit porté vers un objet (comme

le fr. *je vais* dans « je vais faire », « il va pleuvoir »), e. g. Caton ap. Fest. 280, 22, *quae uti prohibitum irem, quod in me esset, meo labori non parsi*; a ainsi été employé pour former l'infinifit futur passif du type *ductum iri*, cf. Plt., Ru. 1242, *mihī istaec uideatur praeda praedatum irier*. Usité de tout temps. A fourni quelques formes de la conjugaison du verbe *aller* dans les langues romanes, cf. M. L. 4545; B. W. sous *aller*, mais a subi la concurrence de formes plus pleines, *uādō* et *ambulō*; il semble que la langue ait évité les formes monosyllabiques et les formes du parfait simples pour recourir aux composés; cf. Thes. V 2, 627, 50 sqq.

Eō sort de **eyō*; les anciennes formes athématiques de la racine **ei-/i-* subsistent dans *is*, *it*, *iūis*, *i*, *ie*, d'où *ire*; les formes à *-o-* sont passées au type thématique : *eō*, d'après la 3^e personne du pluriel *eunt* de **ey-ontī* (ancien athématique), comme toujours en latin : *imus* est dû à l'influence du type *audimus*. La 3^e personne du pluriel *int* conservée dans le Glossaire de Philoxène est trop mal attestée pour qu'on puisse en tenir compte. Le latin a généralisé le *ei-* (d'où *i-*) dans la conjugaison *is*, *imus* (en face de gr. *ἴεν*), *ibam*, *ibō*. Le vocalisme radical zéro n'apparaît qu'au participe *tus* (dans *tuum est et subitus*) et au supin *tuum* (remplaçant un ancien *itum*) (cf. *itus*, *reditus*, *reditūrus*) avec les formations du même groupe et dans le substantif isolé, de forme très archaïque, *iter*. Le participe présente une alternance ancienne : *iēns*, *euntis* de **eyontes*. Quelques composés ont des formes de 3^e personne du pluriel d'indicatif présent archaïques avec un suffixe apparent *-n-* : *obtinunt*, *prōdūnt*, *redūnt* (Enn.), cf. *dō*, *danunt*. Il est possible que ce soit fait sur une ancienne forme à désinence *-nt* de formes à préverbes, telles que **red-i-nt*. Le parfait *īī* est une forme récente, d'origine obscure, **ey-ei* ou **iy(y)et*, cf. omb. *iust* « ierit »?

itor, -ōris m. (n'est que dans les grammairiens); **iūria**, -ae f. : argent du voyage (Ps.-Aug.).

itus, **ūs** m.; **iūō** : fait d'aller, marche. Tous deux classiques, mais rares. *Itus* est souvent joint à *reditus*. Les composés, au contraire, sont fréquents : *aditus* (M. L. 167); *ambitus*, *ambitiō*, *exitus*, *introitus* (mot d'Eglise, d'où irl. *intriūt*), *reditus*, *sēdiūō*. Un abstrait *-itium* figure aussi dans *exitium*, *iniūm*, etc.

A la racine de *eō* se rattachent : *iūō*, *-ās* : doublet de *eō*, rare et familier (Cic., Fam. 9, 24, 2; Gell. 3, 13, 4; Plin. 9, 24; peut-être Plt., Mo. 129). La quantité de l'*i* ne se laisse pas préciser en latin; l'ombrien semble remonter à **iūō*. Interprété généralement comme un fréquentatif de *eō* (cf. *iūō*); cf. cependant omb. *etiāns* « itent », *etato* « itātō », *ambr-etuto* « ambiūtō » (avec vocalisme radical *ei*), irl. *ethaid* « itat », gr. *ἰκτέον* « itandum », cf. Vendryes, BSL 25 (76), 1, 45 sqq., qui supposent l'existence d'un type ancien non spécial au latin **iūā*, **eiūā*. Composé : *adiūō*, Enn., Sc. 425. Dérivé : *iūō* (cf. *cantō* et *cantiūō*, etc.).

iter, **itineris** n. : hybride formé sur une flexion *iter*, **iūinis* (non attestée, mais ancienne et qui représente un type indo-européen **-ter/-ten-*, non attesté hors du hittite nom.-acc. *itar* « route »(?) et du tokh. A *ytār* « chemin », qui, étant féminin, doit être un dérivé de l'ancien mot attesté par lat. *iter*; v. Benveniste, *Origines*, p. 104; cf. le type lat. *iecur*), à laquelle s'est juxtaposée une flexion normalisée, *iter*, *itineris*. Sur *itineris*

a été refait, en outre, un nom.-acc. *iūner* : 1° parcours, chemin parcouru, marche, voyage : *iter ire, facere, habere*; *in iūnere*; *iter omne uīarum*, dit Lucr. 2, 266; 2° par extension, confondu avec *uia* : route, chemin, passage : *qua ibant, ab itu iter appellabant*, Varr., L. L. 5, 35, cf. *uerum iter gloriae et uiam gloriae*, Cic., Phil. 1, 14, 33. Usité de tout temps; demeuré partiellement en roman; cf. ancien fr. *erre*, *errer* dans « chevalier errant », M. L. 4555; B. W. s. u. : un verbe *iterāre* au sens de *iter facere* est attesté à basse époque. *Iter* a des dérivés attestés à basse époque : *iūneror* = *δοιορῶ*; *iūnerārius*, -a, -um; subst. *iūnerārium*.

Pour *obiter*, v. ce mot.

Sur *eo*, *iter*, v. Ernout, *Aspects*, p. 145 et 156.

-es(s), -itis m., second terme de composé : celui qui va; v. *comes*, -itis.

Eō a fourni de nombreux composés, dont certains ont des sens spécialisés, ainsi *inēō* « commencer », *interēō* « mourir », *perēō* « périr, être perdu », *uenēō* « être mis en vente » (en face de *perdō*, *uendō*). Alors, comme dans le cas de *uidēō* (*aspiciō*), la langue a recouru à d'autres verbes pour exprimer l'idée d'« aller » dans les composés : cf. *ingredior*, *interueniō*, etc.

abeō : s'en aller de; skr. *apa-eti*, gr. *ἄπειμι*, got. *afiddja*; pél. *afēd* « abiiit »? Souvent confondu avec *habēō* dans les manuscrits, malgré les recommandations des grammairiens. Composé double, poétique : *trānsab-ēō* (cf. *trānsabiō*).

Dérivés : *abitus*, -ūs m., *abiūō* (archaïque et rare), *Abeōna*, nom ou épithète de déesse protectrice de la marche de l'enfant, cité par Tertullien et saint Augustin, à côté de *Adeōna*, cf. *Pōmōna*; *abiūōrium* « latrina publica » (Inscr.).

adeō : aller vers; s'approcher, aborder; *aditus*, -ūs m.; *adiūō*, -ōnis (rare).

ambiō : v. ce mot.

anti(e)ō : aller devant, dépasser (sens propre et figuré). Scandé toujours *anteō*, *antire*, l'e de *ante* est purement graphique, comme celui de *de-* dans *déesse*. Un doublet ancien, *antideō*, est dans Plaute.

circumēō : aller autour, entourer, encercler, cerner; circonvenir. Synonyme également de *ambire*; dans la langue de la rhétorique, « user de périphrases ou de circonlocutions »; *circu(m)itus*, -ūs m. : 1° circuit, révolution; 2° terme de rhétorique = gr. *περλοδος* (Cic., Or. 61, 204) ou *περλορασις* (Quint); *circu(m)itiō*, -ōnis f. : ronde, circuit; circonlocution (déjà dans Tér.; cf. *ambāgēs*). — Pour *circiō* et *circiōr*, -ōris, v. *circus*, *circum*.

coeō = *σύνειμι* : 1° aller ensemble, se réunir, se rencontrer, en particulier « se réunir pour délibérer », d'où *coetus*, -ūs « assemblée » (= *σύνδοδος*; cf. aussi le composé purement nominal *comitium* s. u.); 2° s'accoupler, s'unir charnellement, d'où *coitus*, -ūs m.; *coitiō* : 1° rencontre; 2° coalition, conspiration; 3° = *coitus* (tardif). *de-eō* (Sall., Stace?) : artificiel d'après *abire*.

exeō : sortir [de] (panroman dans ce sens, M. L. 3018); franchir, éviter (avec l'accusatif); se terminer; *exitus*, -ūs m. : sortie, issue; d'où « fin, résultat » et « mort », irl. *ésiūh*; *exitiō* : sortie (rare); *exitium*, -ī doublet de *exitus*, spécialisé par litote (cf. *exitus exitiālis* Cic., Verr. II 5, 12) dans le sens de « mort (violente) », destruct-

tion » (donné à basse époque aussi à *exitus*, cf. Thes. V 2, 1538, 59 sqq.), etc., d'où *exitiālis*, -ābilis, -iōsus.

inēō, cf. ombr. *enetu* « inītō » : 1° aller dans, entrer dans; 2° commencer (absolu : *ex inēunte deuo*), et transitif : *inire magistrātum*, entreprendre; 3° saillir (en parlant d'un mâle), d'où connaître une femme, i. *fēminam*; *initus*, -ūs m. (rare et poétique) : approche (= *aduentus*); commencement (rare); ce sens est plutôt réservé à *inīitum* : commencement, début, origine; au pluriel, « éléments ». Dans la langue religieuse : 1° auspices pris au début d'une entreprise; 2° cérémonies d'initiation, mystères; M. L. 4440 a, et celtique : irl. *inūt*, britt. *ynydd*, *enes*. Dérivés : *inītiō*, attesté seulement dans la langue classique au sens « initier » et le plus souvent au passif *inītiāri* « être initié »; l'emploi dans le sens de « commencer » est très tardif et semble créé par besoin de renouveler l'expression. M. L. 4440 et **cominītiāre*, M. L. 2079; B. W. sous *commencere*; *inītiālis* (Apul.); *inītiāmenta* (Sén.); *inītiātiō* (Suét.); *inītiātor*, -trix (Tert.).

interēō : se perdre; par suite « être perdu, mourir »; *interitus*, -itiō; cf. skr. *antar-itah*; pour le sens donné par le préverbe, cf. *interdicō*, *interimō*, *interficiō*, M. L. 9676.

intr(o)ēō : entrer dans; *introitus* : entrée (abstrait et concret), M. L. 4515.

obeō : 1° aller au-devant ou contre, rencontrer, survenir (= *occurrō*); parcourir; couvrir (*obducō*); affronter (o. *mortem*, d'où *obire*, absolument « mourir », cf. *occurrere*, *oppetere*, *occidere*); se coucher (se dit des astres = *occidō*); 2° entreprendre, et par suite « exécuter »; *obitus*, -ūs m. : 1° approche; 2° disparition, mort; coucher des astres (= *occāsus*). Irl. *obaid*, M. L. 6011 c.

perēō : disparaître, cf. Plt., Cap. 537, *utinam te di prius perderent quam peristi e patria tua*; périr, être perdu; cf. ombr. *per-etum* « peritum ». Sert de passif à *perdō*. Pas de substantif dérivé; *perdiūō* lui-même est très tardif (Lactance, Vulg.). Renforcé par *dis-* : *disperēō* (cf. *discrucio*). Le rapport avec *eo* a fini par n'être plus senti; la Vulgate a un futur *periet*. Panroman. M. L. 6415. Voir *per*. Pas de substantif.

praeeō (*praedō*) : aller devant, précéder. Dans le rituel, s'emploie en parlant du prêtre qui précède le magistrat en prononçant la formule consacrée : *praetere uerbis*, et simplement *praetere* « réciter le premier, dicter », et par suite « enseigner ». — Pour *praetor*, v. ce mot.

praeterēō : passer auprès ou le long de; passer; dépasser; échapper à (*non me praeterit*); omettre, négliger; *praeteritus* : passé; d'où *praetertia*, -ōrum « le passé »; dans S^t Hilaire, traduit le gr. τὰ παρατελεόμενα; *praeteritiō* (tardif) : omission = *παράλειψις*.

prōdeō : s'avancer, paraître au jour, [se] lever, pousser. M. L. 6768. Les dérivés *prōdiūō*, *prōdiūs* sont à peine attestés et à très basse époque. La langue a évité les homonymies possibles avec *prōdiūō* de *prōdō*.

redeō : revenir, M. L. 7145; *reditus*, *reditiō* (rare). *Rediculus* : -i *fanum extra portam Capenam fuit, quia accedens ad Vr̄bem Hannibal ex loco redierit, quibusdam perterritus uisis*, P. F. 355, 7.

**sēd-eō* n'existe pas; le latin dit *sēcēdō*. Mais *sēdiūō* existe à côté de *sēcēsiō*; d'où *sēdiūōsus*. Ancien (Plt.), usuel, classique.

subēō : s'approcher de; venir sous; venir à la place

de (cf. *succēdō*); subir, M. L. 8364; *subitus* : proprement « qui vient sans être vu » (nuance marquée par *sub*, cf. *subripiō*, *sustrahō*, etc.) : d'où « soudain, subit », *subitiō* « tout à coup », *subitiāre* « arriver subitement » ou « surprendre », mot de basse latinité qu'on peut considérer comme un dénomminatif de *subitus* ou un fréquentatif de *subire*, cf. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 82; M. L. 8366 et 8365, *dē subitiō*, M. L. 2607; britt. *disyfyd*; *subitiātiō* (Vulg.), -tor (Gloss.); *subitiārius* (déjà dans Plt.); *subitiāneus* (époque impériale); *subitiānus* (Gloss.); *subitiānter* (Fulg.), d'après *festinānter*; **subicula* « vêtement », M. L. 8361.

trānsēō : aller au delà, passer; *trānsire in* « se changer en »; *trānsire ad* « passer à ». Synonyme aussi de *praeterēō*; *trānsitus*, -ūs; *trānsiūō*; *trānsitor* (Itala); *trānsi-tōrius*; *trānsiūtius* (terme de grammairien), M. L. 8855 a, b. Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à *eo* *nequeo* et *quēō* : v. ces mots.

La racine **ei-*, **i-* fournissait un présent radical athématique qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait; pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans skr. *ēi* « il va », *imdh* « nous allons », *yanti* « ils vont », v. pers. *aītiy* « il va », gr. *εἶσι*, pl. *ἔεισι*, v. lit. *ēiū* « il va ». Pour avoir l'aspect « déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé, v. sl. *ido* (de **idō*) « je vais », à côté d'un infinitif *iti*. L'ombrien a et u + itō « et un passif *ier* « itum sūt ». L'adjectif verbal en -to- a la forme brève : skr. *itāh*; le « supin », la forme **eitu-*, skr. *etum*. Le latin a généralisé la brève, sauf peut-être dans *simiūō*? L'osque *amfret* est sans doute à écarter, v. Vetter, *Hdb.*, p. 11. L'irlandais a un type supplétif, *tiagu* « je vais », etc., où le groupe de *eo* semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour *comes*, v. ce mot.

eo : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eo... quod, quia, quoniam*; *eo... quō, ut, quān*. Joint à *id* dans le composé *ideo* « ceci parce ».

eo : particule locative « à ce point, jusque-là », *eo loci*, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps; cf. *adeō, usque eo* (*eo usque*, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs *quoad, quousque*). S'oppose à *ibi*, qui indique le lieu sans mouvement, et à *inde*, qui indique le point de départ. *Adeō* : proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement » : *adeō... ut* « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. is.

epiphania, -ōrum n. pl. et *epiphania*, -ae f. sg., *epiphaniae* : emprunt au gr. τῆ ἐπιφάνεια [tep] fait par la langue de l'Église. M. L. 2879; passé aussi sous une forme savante en irl. *epiphain*.

epiraedium : v. *raeda*.

episcopus, -i m. : surveillant, gardien, protecteur. Emprunt au gr. ἐπισκοπος, spécialisé dans la langue de l'Église au sens de « évêque ». De là : *episcopālis*, *episcopatus*, *episcopium*, -pia, *episcopō*, -ās, CIL V 7136, 1. M. L. 2880; germ. *bischof* « Bischof »; irl. *epscop*, etc.

epistula, -ae f. : preprement « envoi », Cic., Quint.

fr. 3, 1, 3, § 8, *uenio nunc ad tuas litteras quas pluribus epistulis accepi*, spécialisé dans le sens de « envoi de lettre », puis « lettre » elle-même (= *litterae, cōdicilli*).

Emprunt au gr. ἐπιστολή, mais latinisé, comme le montre le traitement u de o intérieur. Déjà dans Plaute, usuel, classique. Fréquent dans la liturgie romaine (fr. *épttre*) et passé par là en got. *epistulans* acc. pl., irl. *epistil*.

Dérivés : *epistulāris*, -rius. *Epistolum*, -licus sont des transcriptions du grec.

epithema, -atis n. : topique. Emprunté par la langue médicale au gr. ἐπίθεμα, passé dans quelques langues romanes; it. *pūtima*, esp. *bizma*, etc. M. L. 2881.

epitomē, -ēs f. : abrégé. Emprunt au gr. ἐπιτομή, latinisé en *epitoma* (Flor.), d'où *epitomō*, -ās (rare, tardif).

eporaediae : v. *raeda* et *equus*.

epulum, -i n. sg. et *epulae* f. pl. (un singulier *epula* est attribué aux *antiqui* par P. F. 72, 18; la forme la plus fréquente est *epulae*; le neutre singulier désigne plutôt le repas dans son ensemble; le pluriel, le repas envisagé comme composé de plusieurs mets). Terme de rituel désignant un repas de sacrifice, un festin d'ordre religieux; cf. *epulum Iouis* et les VII *uir* *epulones* chargés de préparer aux dieux les lectisternes, et P. F. 68, 26, *epolones* (cf. Plt., Pe. 100, *coepulonus*, nominatif en -us refait sans doute sur le génitif pluriel *epulōnum*, d'après *colōnus*; cf. *cūriōnus*, *dēcuriōnus*) *dicebant antiqui quos nunc epulones dicimus*. *Datum est autem his nomen quod epulas indicendi Ioui ceterisque dis potestatem haberent*; id. 76, 16, s. u. *ferias* : *aliae* [sc. *feriae*] *cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque*; Cic., Leg. 2, 25, 63; Off. 2, 16; Hor., C. 3, 8, 6, etc.; souvent un repas de funérailles (Cic., Vat. 3). En passant dans la langue commune, *epulum*, *epulae*, comme *daps*, ont pris le sens général de « repas, festin » et même « plat ». De là *epulāris* adj., *epulor*, -āris et ses dérivés, *coepulor* (Ambr.); *epulō* m., sert aussi de *cognōmen*. Ancien, usuel. Non roman.

Cf. sans doute *Ops*, *opēs*, *opus*, groupe qui se rattache à des mots indo-européens ayant une valeur religieuse; cf., pour la forme, v. isl. *af*, v. angl. *afol* « force » et, pour le sens, skr. *āpah* « cérémonie religieuse », avec *ā*, a côté de *āpah* « opus », v. h. a. *uoba* « fête ». Le vocalisme e, à côté de o, est normal; cf. *nebula*.

equidem : v. *quidem*.

equifer : v. *equus* et *ferus*.

equirine : *iusiurandum per Quirinum*, P. F. 71, 17. V. *ēcastor*, *ēdepol*.

equirria : v. *equus*.

equisaetum : v. *equus* et *saeta*.

equus, -i m. (*equos, ecus*); la graphie du nominatif et de l'accusatif (*equus, equum*, qui est incorrecte, est à l'imitation des autres cas *equi, equō*, etc.) : 1° cheval; 2° machine de guerre analogue à l'*aries*, cf. plus bas, *eculeus*. — Nom ancien et générique de l'animal, auquel on a donné un féminin *equa* avec un datif-ablatif pluriel *equābus* dans la langue des éleveurs. Les noms particu-

liers sont asturcō, caballus, canthērius, mannus et, à basse époque, burricus, burricus. Equus n'a pas subsisté dans les langues romanes, cf. caballus; mais equa, terme spécifique, a survécu en partie, cf. M. L. 2883; B. W. sous jument (dans la lex Met. Vipasc., CIL II 5181, 1, 17, equa s'oppose à caballus, comme, dans la lex Salica, iumentum).

Dérivés : equō, -ās (equor?) : aller à la corvée de chevaux (terme militaire, cf. aquor, annōnō, etc.); equārius, -a, -um (rare; cf. M. L. 2884, equārius > esp. yegüero); equinus, M. L. 2884 a; equinālis (tardif); e. (herba) prèle; equile (equāle, Mul. Chir.) n. : écurie; equiō, -ire : être en chaleur; equimentum : prix de la saillie (cf. catuliō); equiōisō (Gloss., d'après muliō, et equisius, Iul. Val.) : palefrenier (cf. agāsō); equohus, eculus, -a; eculus : 1° poulain; 2° chevalet; instrument de supplice, sans doute sorte de pal, sur lequel on plaçait les esclaves pour en obtenir des aveux, cf. hinnus [h]in[n]uleus;

eques, -itis m. : cavalier (le sens de « cheval » que signalent certains grammairiens, à la suite d'Aulu-Gelle 18, 5, dans un exemple d'Ennius, quadrupes eques (A. 237), est douteux; sans doute faut-il entendre l'expression d'Ennius comme formée d'un groupe asyndétique désignant le cavalier et sa monture; toutefois, cette interprétation erronée a entraîné quelques emplois, sporadiques et tardifs, de eques avec le sens de equus, notamment dans Grégoire de Tours, cf. Bonnet, Le latin de Grég. de Tours, p. 284; voir les exemples dans le Thes. V 2, 717, 20 sqq., et les justes doutes de F. Haverfield, Class. Rev. 13 (1899), p. 305). Au pluriel, equitēs : chevaliers, membres de l'ordre romain de ce nom, qui comprenait à l'origine les hommes appelés à servir dans la cavalerie (equitātus) et qui, par la suite, a désigné une catégorie de citoyens possédant un certain cens et certains droits, mais qui, dès la fin de la république, avaient cessé de faire un service militaire particulier. De equo-is? Pour la formation, cf. ἵππότης. — De là : equester, -tris, -tre (ou aussi un masculin equestris) : de cavalier ou de chevalier; equiōis, -ās : monter à cheval, servir dans la cavalerie, manœuvrer (= ἵππεύω), d'où ab-, ad-, circum-, in-, inter-, ob-, per-, praeter-, super-equitō (époque impériale); equitābilis (= ἵππουσικὸς) et inequitābilis (= ἀνίππουσικὸς), Curt.; equitātus, -ūs m.; equitium n. ; haras; equitārius, M. L. 2885.

Composés : equirria, -drum n. pl. (equiria, ecurria) : courses de chevaux, cf. Varr., L. L. 6, 13, et Götzel-Schoell, ad loc., de *equi-curria avec haplogogie; equisactum (equisactis, equisēta) : cauda caballī, prèle des bois (= ἵππουσικὸς), M. L. 2884 b, B. W. s. u.; equiferus (Plin.), equifer (Gloss.) : cheval sauvage, cf. ouifer, caprifer, fait d'après le type grec ἵππαργος, cf. equimulga m. (Sid.), trad. du gr. ἵππουμολγός (Hom.), cf. caprimulgus.

Equos répond à *epos du gaulois (dans Epo- des noms propres et eperōdiāe dans Pline), irl. ech, v. angl. eoh (cf. got. aihwa- dans le composé aihwatundi), skr. āpvaḥ, av. aspō, v. perse asa-. Le qu- répond ici à -k + w-, comme on le voit par l'indo-iranien, par lit. ašvā (v. lit. eschva) « jument », et par le -pi- ou -xi- de gr. ἵππος, ἵπκος (dont l'i est inexplicable, v. Boisacq, s. u.). Le féminin equa est une formation nouvelle, comme lit. ašvā et skr. āpva; le gr. ἵππος, masculin-féminin, con-

serve l'état de choses indo-européen. Le cheval avait pour les chefs indo-européens une grande importance, à cause de l'usage du char de guerre; cf. currō.

Lat. eques doit être ancien, à en juger par gr. ἵππότης. Par opposition à eques a été fait pedes (v. ce mot sous pēs). Equiōisō semble fait sur agāsō, lui-même obscur.

(h)ër, èris m. : 1° hérissure; 2° machine de guerre composée d'une poutre hérissée de pointes de fer qu'on plaçait devant les portes pour en défendre l'entrée. La forme monosyllabique est rare et on y substitue ordinairement un dérivé : èricius, -i m. C'est èstibus (sur l'i, v. Thes. V 2, 776, 46), qui a survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent *èriciō, -ōnis, M. L. 2897. Panroman. V. B. W. s. u. On trouve aussi, à partir de Pline, èrināceus (vulg. irē-) (d'après gallināceus), qui désigne aussi un autre animal, hyrax syriacus, ou le lapin? V. Thes. s. u.

Adjectif : èricinus (Aug., joint à leporinus). Les gloses ont aussi un adjectif èriciātus (noté iri-), CGL V 542, 30 : hirsutus, iriciatus, cf. fr. « hérissé ».

La perte de l'h initial dénonce un mot de la campagne. Plaute, Capt. 184, a un accusatif irim qui, si la forme est exactement transcrite, a un i issu de ē également dialectal. A côté de ce mot, les Latins ont emprunté au gr. ἔχινος la forme echinus pour désigner l'« oursin » (cf. Plt., Rud. 297) et le hérissure en tant que comestible. Echinus a été aussi emprunté dans le sens de « échine d'un chapiteau » (Vitr.), de « pot en métal », d'« écorce de châtaigne », tous sens qui appartiennent à des langues techniques. Il en a été tiré un adjectif echinātus (Pline). Le mot est demeuré dans quelques dialectes italiens avec le sens de « oursin », M. L. 2825.

Le seul correspondant exact est χῆρ ἔχινος, Hes. Mais le nom semble apparenté à une série de mots désignant des « piquants durs » tels que v. h. a. grōt « pointe de rocher, arête de poisson, barbe d'épi », v. angl. granu « moustache », irl. garb « rude », etc.; tout ceci probable, mais lointain. Cf. peut-être aussi χοῖρος « porc », de *χοῖρος? — et, plus loin, hīrpus, hīrtus et horreō?

erēscō (her-), -is, (h)erectum, -cere : partager une succession entre les héritiers. Terme de droit usité dans les expressions actio familiae (patrimonii, rei familiaris, hereditatis) eresciscundae; et (h)erectum « partage »; (h)erectum cere « appeler les héritiers à partager l'héritage » (erectum est ici un supin et l'expression équivalait à diuisum prouocāre), et (h)erectum citum, non citum, cf. P. F. 72, 20, herctum citum (diuisio patrimonii) (suppl. Heraeus) quae fit inter consortes; Gell. 1, 9, 12; Serv., Ae. 8, 642 (à propos de erecto non cito); et le composé inercta : indiuisa, P. F. 97, 27.

Mot technique et rare, dont le sens exact était perdu à l'époque classique, cf. Cic., de Or. 1, 327; la graphie sans h est mieux attestée; l'h semble dû à l'influence de hērēs. Non roman.

Pas d'étymologie claire.

erēmūs, -a, -um, adj. : désert; erēmūs, -I f., subst. Emprunt tardif venu par l'Église au gr. ἐρημός, en un temps où les oppositions de quantité ne subsistaient plus. Prudence le scande èrēmūs (en conservant la place de l'accent; cf. butyrum) et les formes romanes remontent à ce type, cf. M. L. 2891, èremus. Le dérivé erēmīta est emprunté à ἐρημίτης, M. L. 2890. On a aussi

erēmia (Ital.); erēmōsus; erēmīdō, -mītās; erēmīticus; erēmīdō (Cass. Fel.); erēmōdicium « défaut, contumace » = ἐρημοδικιον (Ulpien).

ergā : v. ergō.

ergastulum, -I n. : prison d'esclaves. Sans doute adaptation de ἐργαστήριον, avec désinence latine (d'après stābulum, uinculum). De là ergastilus (lire -studius?) « esclave en prison » ou, d'après Non. 147, 5, « gardien de prison » (Lucil.); ergastulāris, ergastulārius (époque impériale). Le mot proprement grec ἐργαστήριον a été emprunté tel quel au sens de « atelier ». A la même famille appartient ergata m. « cabestan », de gr. ἐργάτης (Vitr.), demeuré en roman, M. L. 2894.

ergō : particule invariable, qui peut s'employer absolument comme conjonction ou comme postposition avec un complément au génitif : correptum significat idem quod apud Graecos οὐκ οὖν (la scansion ergō indiquée par Festus n'apparaît qu'à partir d'Ovide, cf. Quicherat, Thes. poet. s. u., et Thes. V³ 759, 10 sqq.; c'est un effet de la tendance à abrégés les voyelles finales, d'abord dans les groupes iambiques, puis dans tous les autres groupes); producte idem quod χάρις, hoc est gratia, cum scilicet gratia intellegitur pro causa. Sed illud superius etiam sine exemplis notum est; hoc inferius sic formatur cum dicimus de aliquo : statua donatus est honoris uirtutis ergo, i. e. honoris uirtutis causa, P. F. 73, 1. Les deux emplois se ramènent au sens unique de « en conséquence de ». Ergō employé absolument est souvent joint à une interrogation ou à un ordre pour les renforcer, comme donc, ainsi donc du français : « va donc, c'est donc toi ». On le trouve aussi dans un récit pour reprendre un exposé interrompu par une digression : « je disais donc ». Souvent renforcé par igūtur, itaque. Des ce sens, ergō est fréquent, mais n'a toutefois pas survécu dans les langues romanes en dehors de la langue scolastique; v. B. W. sous ergo et M. L. 2895. Ergō avec le génitif est archaïque; il est surtout conservé dans des formules de la langue officielle ou juridique et semble disparu de la langue parlée; cf. Thes. V³ 759, 27-79. Ni Plaute ni Térence, qui emploient ergā, ne le connaissent. A l'époque classique, seule la langue de la poésie épique en a conservé quelques traces; cf. Lucr. 3, 78 et Commentaire de Ernout-Robin, ad loc. Ergō est toujours postposé au substantif qu'il détermine : uirtutis ergo, cuius rei ergo. Cet usage (comme l'emploi du génitif avec le mot) est en faveur de l'origine nominale de ergō; cf. la construction de causā, grātiā, finī, tenus; et ergō est sans doute formé de la préposition ē plus l'ablatif d'un substantif verbal de regō : *ē regō « en partant de la direction de », locution dans laquelle la voyelle brève interne aurait été absorbée phonétiquement après r. V. aussi corgō. Sur la fréquence d'emploi de ergō, igūtur, itaque chez les auteurs, v. Thes. V 2, 760, 26 sqq.

A ergō se rattache ergā, sans doute formé analogiquement sur les couples ultrō/ultrā, citrō/citrā, etc. Ergā est seulement préposition, jamais conjonction. Il s'accouple de l'accusatif et signifie « dans la direction de », au sens local (rare, attesté à basse époque, mais sans doute par reprise de l'usage ancien), et plus fréquemment « à l'égard de, envers » (sens classique et fréquent, qui s'est conservé dans toute la latinité). Dans

la langue de Plaute, ergā est le plus souvent postposé au mot qu'il qualifie, comme ergō, e. g. Trin. 1128, si quid amicum erga bene feci. Mais, à mesure que l'origine nominale de la préposition s'est effacée, cet usage s'est perdu et, chez Cicéron, ergā précède toujours le mot qu'il détermine. Les grammairiens latins enseignent qu'ergā s'emploie seulement avec idée de bienveillance, au rebours de in, qui marque une idée d'hostilité; mais la distinction est loin d'être observée, surtout dans la langue familière. Ergā est peut-être conservé en vieux portugais, cf. M. L. 2892.

erica, -ae f. : éricie, bruyère en arbre. Emprunt au gr. ἐρίκη, latinisé à côté de la transcription ericē; de là ericaeus, *eracula, -ae. M. L. 2896, 2898.

ërigō : v. regō.

(h)erneum, -I n. : sorte de gâteau, cuit dans un pot, (h)irnea, dont fait mention Caton, Agr. 81. Peut-être mot dialectal, cf. Ernout, Élém. dial., s. u. irnea.

ërō : v. aerō.

errō, -ās, -āul, -ātum, -āro : 1° errer, aller à l'aventure (d'où errantēs, Cic., N. D. 3, 51 = πλανήτες; inerrantēs = ἀπλανείς); 2° sens moral « s'écarter de la vérité, se tromper »; auisus errat saepe auimus, Lucr. 3, 463, etc. Ancien (Plt.), usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 2904.

Dérivés : errō, -ōnis m. : vagabond (Hor.); errōneus (époque impériale) = ἀληθής « pécheur, hérétique »; error, -ōris (ancien, usuel, classique; cf. amor/amō); errātiō, -tor, -tus, -ūs (rares et tardifs); errātum (cf. peccātum); errābūndus (Catul., Lucr.); cf. plus tard wagābūndus); errāticus, cf. Gell. 3, 402; M. L. 2905; errātilis (-cius) (surtout terme de la langue rurale, où il se dit des plantes); errulus, errolus (Évagr.); errātūius (attesté par le témoignage des langues romanes), M. L. 2906; errantia, -ae (Accius).

Composés : aberrō, M. L. 19; dē(ε)rrō; exerrō (latin impérial), M. L. 3005; inerrō; oberō; pererrō, qui à l'époque impériale remplace peragrō, percurrō, par besoin de substituer une expression neuve à une locution usée.

Formation en -ā d'un radical (peut-être désidératif) *ers- qui se retrouve nettement dans got. airzeis « πλανώμενος », airzjan « πλανών » (causatif). Le rapprochement avec le groupe de skr. irasadyti « il se met en colère » est fuyant de toute manière.

ërūca, -ae f. (ërūcum n. tardif) : 1° chenille; 2° roquette, plante dont la tige velue rappelle la chenille. Attesté depuis Horace, mais sans doute ancien. Cf. peut-être le nom propre Erucius (mais la quantité de l'u est contestée). M. L. 2907. Les formes ūrica (Plin.), ūrica sont influencées par ūro en raison de la vertu aphrodisiaque de la plante. Cf. festūca, lactūca, etc., et èr?

ërudiō : v. rudis.

ërūgō : v. ructō.

erūs, -I m.; era, -ae f. (forme ancienne esa, domina dans les Gloses?); la graphie avec h, herus, influencée par hērēs, est incorrecte; maître, maîtresse, par opposition à seruus, famulus. Le mot est souvent mis dans la bouche des esclaves, e. g. Plt., Am. 452 (c'est Sosie qui

parle], *nonne erae meae nuntiare quod erus meus iussit licet?*

Dérivé : *erilis*, archaïque (Plt., Enn., Tér.) et repris par les poètes de l'époque d'Auguste (pas d'exemple dans la prose). Fait sans doute d'après *seruilis*. Composé : *erifuga*, Catulle 63, 51, fait sur *trānsfuga*. D'après Festus, P. F. 73, 7, il aurait existé un substantif *eritūdō*, synonyme de *seruitūdō* et formé comme lui. Mais il n'y en a pas trace dans les textes, pas plus que de *eritium* (Gl.) fait sur *seruitium*.

Erus, concurrencé par *dominus*, est rare ; la prose classique ne l'emploie guère (Cic., Off. 2, 7, 24 ; Rep. 1, 41) ; il ne semble plus attesté après Horace et n'est pas représenté dans les langues romanes.

Le gaulois a, dans les noms propres du type *Esus*, un thème *esu-* qui semble être un nom de divinité, mais avec *ē*, d'après Lucain 1,445, qui ne s'accorde pas avec l'*ē* de *erus*. On a vu dans *erus* un ancien mot, employé notamment avec valeur religieuse, qui se retrouve soit dans hitt. *ēšha-* « maître », cf. J. Friedrich, *Hehit. Wörterb.*, dans le thème iranien *ahū-* « maître, génie présidant à quelque chose. », et dans le nom religieux skr. *asuraḥ* = av. *ahura-*, désignant un type de divinités de caractère moral. On aurait donc ici un terme de l'ancien vocabulaire religieux conservé en indo-iranien et en italo-celtique, mais devenu profane en latin. Mais le rapprochement de skr. *ahū-* est contestable, et, sauf *densus*, et *domus*, il n'y a guère d'exemple d'un thème en *-u/-e* latin correspondant à un thème en *-u-* indo-iranien.

eruseum -i n. : nom tardif de la ronce, *rumex* (Misc. Tir. 55, 4 et 7), *ruscus, rubus* ; cf. André, Rev. Phil. 1954, p. 56.

eruum, -i n. (*erustus, -oris* n., Venant. Fort. 327, 10) : ers, lentille. Attesté depuis Plaute ; *erulia*, -ae f. : petite lentille, genre de gesse ou de vesce ; a *Græco sunt dicta, quia illi eruum* ἔρουον, *erulium* ἐρούλιον appellans, P. F. 72, 20 ; M. L. 2909 ; *erucæus* (Theod. Prisc.). Les formes romanes remontent à *eruus, -oris* (v. fr., prov. *ers*) et à *erum* (e. g. catal. *er*), attesté, du reste, dans les gloses, CGL III 390 ; M. L. 2910, et *Einf.*, p. 134 ; J. B. Hofmann, *Gnomon*, 14, p. 42. Passé en v. angl. *earfe*.

Le rapport avec gr. ἔρουος « vesce » et ἐρούλιον « pois chiche » est d'autant plus difficile à établir que le suffixe *-vō-* indique, pour le grec, un emprunt à une langue égéenne. D'autre part, un mot semblable se retrouve en germanique, mais avec un *w* qui exclut le rapport avec β du grec : v. h. a. *araweiz* « pois », etc. Il s'agit sans doute d'emprunts indépendants dans chacune des trois langues à une langue inconnue d'un pays dont l'ers est originaire, sans doute l'Asie Mineure, ou de la Méditerranée orientale. Cf. *cicor*.

erysipelas, -ātis n. : emprunt fait par la langue médicale au gr. ἐρύσιπλος, passé dans la langue populaire et de là dans quelques langues romanes (it. *risipola*). M. L. 2911.

ēscā, ēscāriola : v. *ēdō*.

eschara, -ae f. : escarre. Emprunt livresque au gr. ἔσχαρα, passé dans la langue commune sous des formes altérées, *escara, scara, iscara, asc(a)ra*, d'où *ascaroticum*,

qui ont survécu dans les langues romanes. M. L. 2915 a. *esēō, -is* : v. *sum*.

esox (ō?), -oēis m. (et *isox, isex, issicius tardif*) : poisson du Rhin, sans doute le saumon (Pline). De la *esocina* f. « vivier pour l'esox ». Mot étranger, dont le celtique a l'équivalent : *irl. eo* (gén. *iach*), gall. *eog* « saumon » ; la finale rappelle *camōz*.

Esquiliae : v. *colō*.

essedum, -i n. (*essedā, -ōrum* n. pl., d'où *essedā, -ae* f.) : chariot à deux roues. Le mot et l'objet qu'il désigne ont été empruntés aux Gaulois par les Romains. Attesté à partir de César et Cicéron. Virgile le qualifie de *Belgica*, G. 3, 204. Cf. *carrus, petorritum, carpentum*, etc.

Dérivé : *essedārius* (déformé en *assidarius*, CIL XIII 1997).

essentia, -ae f. : essence. Terme philosophique qui semble avoir été créé par Cicéron (cf. Sén., ad Luc. 58, 6, et Sidoine, Epist. [carmen 14] 4), quoique Quintilien en attribue l'invention soit à un certain Plautus, soit à Sergius Flavius (Verginius F. *Spalding*, Sergius Plautus *Teuffel*) ; v. *Thes.* V 2, 862, 53 sqq.). Traduit ἡ οὐσία. A été bâti sur *esse* d'après le type *pati, patiēns, patiētia* ; *sapere, sapiēns, sapiētia*. Il n'y a pas de participle **essēns* ; cf. Aug. loc. hept. 3, 32, p. 577, 3, dans *Thes.* V², 1875, 35. *Essentia* a pu servir de modèle à *substantia*, attesté à partir de Sénèque. *Essentia* a remplacé *nātūra*, trop général et imprécis ; cf. Aug., mor. Manich. 2, 2, 2. Ne figure dans les textes qu'à partir d'Apulée ; a été répandu par les théologiens : de là les dérivés tardifs *essentialis, -iter, -litas*, et même *essentiās*. V. Pignaniol, *L'Empire chrétien*, p. 370-371 et la n. 30 ; Blaise, *Dict. s. u.* f

et : et ; particule servant à unir deux mots et deux phrases. S'emploie pour ajouter quelque chose à une idée déjà exprimée : « et aussi, et de plus, et même », Plt., Amp. 266 sqq., *etenim uero quoniam formam cepi huius in med et statum | decet et facia moresque huius me habere similis item* ; ou, avec valeur temporelle, pour indiquer qu'une action succède à une autre : « et alors ; et après », cet emploi indiquant le sens ancien. *Et... et*, répété deux ou plusieurs fois, sert à marquer, comme le gr. *xal... xal*, une connexion spéciale entre deux ou plusieurs termes : « à la fois... et », Plt., Bacch. 427, *et discipulus et magister perhibebantur improbi. Et* peut accompagner les adjectifs et les adverbies marquant la parité ou la ressemblance, mais cet usage semble secondaire et résulte de la confusion qui s'est établie entre *et* et *atque, ac*. Du reste, dans ce rôle, la langue a toujours préféré cette dernière particule. *Et* tend à remplacer l'enclitique *-que*, dont il est synonyme et avec lequel il peut être en corrélation ; cf. Cic., Brut. 302, *memor et quae essent dicta contra, quaeque ipse dixisset* ; de même que, lorsqu'un des deux termes est négatif, la corrélation est *et... neque* ou *neque... et* (et non pas *et nōn*, qui a un sens spécial « et non pas ») ; cf. Cic., Fam. 10, 1, 4, *neq miror et gaudeo*. Usité de tout temps et dans la langue populaire de l'époque impériale, élimine peu à peu ses synonymes. Panroman. M. L. 2919 (sur des emplois de *sic* au sens de *et* dans les langues romanes, notamment en roumain, v. M. L. 7892 et Stolz-Leu-

mann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 659). Est souvent joint à *nam* : *nam et, cf. xal γὰρ* ; forme avec *enim* le composé *etenim* « et aussi ». Cf. aussi :

etiam : particule de liaison, temporelle ou de renforcement, obtenue par la juxtaposition de *et* et de *iam* dont l'*i* a été vocalisé : *ētiam*, cf. *nunciam, quoniam*. Le sens premier était temporel : « et maintenant, maintenant encore », e. g. Varr., L. 6, 54, *ibi olim fano consumebatur omne quod profanum erat, ut etiam fit quod praetor urbanus quotannis facit. Cf. nōn...etiam* « pas encore ». Sur cet emploi s'est greffé le sens de « encore, aussi, de plus, et en outre, même ». *Etiam* est souvent joint à *quoque* ; il peut être répété dans le groupe d'insistance *etiam atque etiam* « encore et encore ». Joint à *sed*, il s'oppose à un *nōn modo* (n. *solum, tantum*) précèdent : *nōn modo... sed etiam*.

Etiam sert encore de particule affirmative « et (cela) encore », voisine de notre « oui » ; cf. Cic., Mur. 31, 65, *misericordia commotus ne sis... etiam... — In sententia permamento. — Vero... ; et il arrive à s'opposer à nōn* : *aut etiam, aut non* = « soit oui, soit non » ; cf. Hor., Sat. 2, 5, 91. *Etiam* est le premier terme de juxtaposés qui tendent à se souder : *etiandum, etiamnunc* (-num), *etiamtum, etiamsi* (cf. *etsi*, dont il est le renforcement).

L'ancienne particule **eti* se retrouve dans gr. ἔτι « de plus, encore ». En pélagien et en ombrien comme en latin, elle a servi à signifier « et » à côté d'un plus ancien *enom, enu* (et *enem, ene*) « tum », osq. *inim, v. enim*. Le gaulois a *etic* « et ». Le gothique a différencié *ip* « alors, mais, et » du premier terme de composé *id-dans id-weit* « beyond ». Au sens de « au delà », qui paraît être le sens initial, l'indo-iranien a skr. *atī*, av. *aitī*, v. pers. *atīy*. — Un développement de sens analogue s'observe pour **ēpi* : cf. skr. *āpi* « en outre, aussi », gr. ἔτι « sur », à quoi répond arm. *ew* « aussi, et » (synonyme exact de lat. *et* et *etiam*) ; et de même pour gr. *xal* dont l'étymologie n'est pas exactement connue.

Sur une parenté lointaine avec *ad*, v. ce mot, in fine.

etā : conjonction, semblable au gr. *xal* et, introduisant une restriction à une affirmation précédemment énoncée. Peut avoir une valeur : 1° coordonnante, comme gr. *xalrepe, xalroto*, e. g. Cic., Att. 9, 10, 2, *do, do poenas temeritatis meae. Etsi quae fuit illa temeritas !* « Et pourtant... » ; 2° subordonnante, comme gr. *xal d* « même si », c'est-à-dire « quoique », avec souvent *tamen* pour corrélatif. Peut être renforcée de *iam*, d'où *tametsi*, ou de *tamen*. Ancien, usuel et classique ; semble évité par la poésie de ton élevé (un exemple dans Vg., Ae. 9, 44). *Etiamsi, tam(et)etsi* appartiennent plutôt à la langue parlée. Voir le tableau des emplois de *etsi, etiamsi, tametsi, tamenetsi* dans le *Thes.* V 2, 964, 75 sqq. ; les deux derniers beaucoup plus rares. Cf. *quamquam*.

eu, euge, eugapote : bien, bravo. Exclamations de la langue comique, empruntées au gr. εὖ, εὖγε, εὖγε (πα-) καί.

euallō : v. *uannus*.

eu(h)āns : criant « évohé ! ». Participe-adjectif créé par les poètes (Catul., Vg.) à l'imitation du gr. εὐάων ; cf. *euo(h)e* = εὐοί. La forme livresque *euāns* a gardé le vocalisme du modèle grec, tandis que dans *ouō, -ās*, l'*o* est conforme à la phonétique latine ; et la différence de sens s'est accompagnée d'une différence de forme.

euax : hurrah ! Exclamation marquant la joie (Plt., Enn.) sans doute empruntée à un gr. non attesté *εὐάξ ; cf. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 27. Cf. *euān* ; *euohe, eu(h)āns* de εὐών, εὐοί, etc.

eugeneus, -a, -um : noble, généreux. Épithète du vin, de la vigne. Mot de la langue rustique (Caton, Colum., etc.), emprunté à un gr. *εὐγένεος, ou latinisation de εὐγενής.

eugium, -i n. : -um *media pars inter naturalia muliebria*, Non. 107, 26. Du gr. εὐγείων, cf. εὐγείος « fertile ». Seulement dans Lucilius et Labérius.

euīdēns, -entis : qui se voit de loin, évident ; *euīdenter* adv. Adj. employé par la langue philosophique à partir de Cic., Acad. 2, 17 et 18, pour traduire εὐαργής, comme *euīdentia* traduit εὐαργεια. Sur *euīdēns* a dû être bâti *euīdeor* qu'on lit dans Arnobe. Le sens médiopassif de l'adjectif se retrouve dans *uehēns* « qui est véhiculé » en face de *uehō* « je véhicule », *gignēntia* « les créatures » en face de *gignō* « j'engendre », *animāns*, etc.

eunūchus, -i m. : eunuque. Emprunt au gr. εὐνούχος, attesté depuis Térèce.

Dérivés : *eunūchō, -ās* (Varr.) ; *eunūchiō, -ās* (Ital., à côté de *eunūchizō*) ; *eunūcha* (Sorani.). Irl. *eunach*, britt. *evnych*.

ex, ē, ee- : préverbe et préposition. La forme de la particule dépend de l'initiale ou du groupe initial du mot suivant. *Ex* est constant devant voyella, *ec* ne se rencontre qu'en composition devant *f* : *ecerō, ecfāri, ecfertur*, etc., du reste, le *c* du préverbe tend à s'assimiler : *efertō*, etc. *Ex* préverbe se réduit à *ē* devant les sonores *b, d, g* et les sonantes *l, m, n, r, r, i* et *u* : *ē-bibō, ē-dicō, ē-gredior, ē-ligō, ē-mittō, ē-natō, ē-rigō, ē(i)ciō, ēuādō* (cf. *sēuiri*) ; il subsiste aussi devant *c, qu* : *excursiō, eaqurō* (peut-être réduit dans la prononciation à *es-*, comme le montre la graphie *esquiliae*), devant *s* : *esse- quor, eastō* (prononcés *ezequor, eastō*, qui sont, du reste, graphiquement attestés) ; devant *t* : *extrahō*. Devant *p* on a indifféremment *ē* (d'après le type *ēbibō*) ou *ex* : *ēpōtus*, mais *expellō*. V. Ernout, *Philologica* II, p. 198 sqq.

Pour *ex* préposition, les règles, tout en étant généralement les mêmes que pour *ex* préverbe, sont moins strictement suivies. Ainsi on trouve constamment *ex lege, ex parte, ex loco*, et inversement *ē somnō*. On lit dans Cic., Rep. 6, 14, *qui ex corporum uinculis tamquam a carcere euolauerunt*. D'une façon générale, la langue familière ou parlée préfère *ex* ; *ē* est une forme de la langue écrite. Le sens premier est : hors, hors de (avec la nuance « de l'intérieur de »), et *ex* s'oppose à *in*, comme *ab* s'oppose à *ad*. Ce sens explique que *ex* s'accompagne de l'ablatif. *Ex* préposition s'emploie avec les verbes l'ayant déjà pour préverbe : *extrē ex urbe* (comme *extrē urbe*), et aussi, par extension, avec des composés de *dē-* ou de *ab-* : Cés., B. G. 4, 2, 3, *ex equis desiliunt*. Sur le sens de « hors de » se sont greffés différents sens dérivés : 1° en quittant, à la suite de (sens temporel), à partir de ; 2° à la suite de (sens causal), conformément à (*ex animi sententiā*, etc.), du fait de, d'après, selon ; 3° « de », marquant de quelle matière un objet est fait ou tiré : *statua ex aurō*. A ces sens dérivés se rattachent diverses locutions qui se sont fixées

dans un sens donné : *ē regiōne* « en partant de la direction, en ligne droite », *ex rē* « en partant de l'intérêt de, conformément à l'intérêt », etc.

En composition, ex marque l'idée de sortir : *ex/ēxō*, *gradiōr/ēgrediōr*, *rudis/ēruditiō*; quelquefois avec une idée accessoire de mouvement vers le haut : *efferrō* (*ec-*), *extollō*, *ēuehō*. A cette idée s'apparente l'idée d'absence ou de privation; d'où les composés du type *expers*, *exsanguis*, *ēdenutulus*, *exanimis*, etc., avec les dénominatifs *exossare* (Plt.), *exanimare*, etc. Dans les inchoatifs, *ex-* marque le changement d'état, le passage d'un état à un autre : *excandescō*, *efferruscō*; de même dans les dénominatifs du type *efferrō* (de *ferus*), *externō*, *exacerbō*, etc. A l'idée de sortir s'est jointe l'idée d'achèvement : *bibō/ēbibō*, *doceō/ēdoceō*, *faciō/ēficiō*, *hauriō/ēzhauriō*; cf. *puiser/ēpuiser*. Dans cet emploi, la force du préverbe est souvent affaiblie et le composé n'a d'autre sens que le simple, cf. *uinciō/ēuinciō*, *uītō/ēuītō*, d'où, à basse époque, des formes comme *ēlangueō*, *ēlanguescō*. Certains de ces composés sont des calques du grec, comme *expurgō* = *καθαίρω*; *ēmungō* = *ἀπομύσσω*. *Ex* a servi aussi, comme *ab* et surtout *dē*, à renforcer des formes adverbiales : *exaduersus* (-*sum*) = *aduersus* « en face », tiré de *ex aduersō*; *ē contrā* (Itala); *exinde*, *exin*; *exim* (qui n'est pas identique à *exin*; cf. *illim*, *istim*), « ensuite, depuis ». Usité de tout temps. Comme *ab*, *ex* a été supplanté dans les langues romanes par *dē*, mais a fourni de nombreux composés verbaux, à valeur intensive ou privative, dans les langues romanes; cf. M. L. 2928 sqq.

Dérivés : *exter* (*exterus*) : du dehors, étranger. Classique (Cic., Cés.), cf. M. L. 3086, et *extera*, 3087, les « étres » d'une maison; employé surtout au pluriel : *-ae genēs*, *nātiōnēs*. Bien que comportant déjà un suffixe de comparatif, *exterus* a été doté d'un comparatif *exterior*, -*ius* (opposé à *interior*), cf. *exteriorus*, M. L. 3089, et d'un superlatif *extrēmus* « le plus éloigné, extrême », de sens local et temporel, physique et moral, formé sans doute à l'aide du suffixe *-morus* un instrumental en *-ē*, cf. *postre-*, *suprē-mus*; ou formation analogique d'après *dē-mum*? Subst. n. *extrēmum* « extrémité ». Ce superlatif est la forme la plus employée; à basse époque, on lui crée un comp. *extrēmior* (Apul.) et un superl. *extrēmmissimus* (Tert.); cf. *postrēmmissimus*, etc. M. L. 3103 et 3101, **extrēmāre*. Un autre superlatif est *extimus*, issu de **ex-tomos*; cf. *intimus*. Rare, non attesté après Plin. A *exter* se rattachent *extrā* (*extrad*, S. C. Bac.) : adverbe et préposition (suivie de l'accusatif) « au dehors » (s'oppose à *intus*); « hors de » (s'oppose à *intrā*), puis « sans » (cf. *cūrā*), « sauf, excepté ». M. L. 3095. L'osque a de même *ehtrad* « extrā »; l'ombrien *apehtre* « ab extrā ». Composés : *extraordinārius* (classique); **extrō* (cf. *intrō*), conservé dans *extrōsum* (-*sus*), M. L. 3104, d'où Afranius, sur le modèle de *intrō*, a tiré un verbe *extrō*, -*ās*; cf. Non. 104, 20, *Afranius Auctione* (5) : *simul limen intrabo, illi extrabunt ilico*; *externus* (cf. *internus*), qui tend à remplacer *exterus* (il est difficile de décider si le verbe *ex*(s)ternō et l'adjectif *externātus* (Catul. 64, 71 et 165) se rattachent à *externus* ou à *sternō*; le sens qui le rapproche de *aliēnō* indique, en tout cas, une influence de *externus*); *extrāneus* (cf. *intrāneus*), formation sans doute populaire, surtout attestée à l'époque impériale, M.

L. 3098, irl. *echtran*, brit. *estron*; d'où *extrāneus* (Apul.); *extrārius* (rare, mais classique; cf. *constrārius*); *extrinsecus* : du dehors, de l'intérieur. Adverbe formé de **extrim* (cf. *exim*, *illim*, *istim*) et de *secus* comme *intrinsecus*, usité comme adjectif dans Tert. et Grég. Tur.; *extrōrsus* (gramm.), M. L. 3104.

Lat. *ex* répond à gr. *ἐξ* pour le sens, pour l'emploi et pour la forme. La forme *ē* est issue de **egz*, c'est-à-dire de la forme de **eks* devant toute consonne sonore, occlusive ou sonante; il en est de même de *ombr. ē* (noté *ehē*). L'osco-ombrien semble avoir généralisé la forme *ē* dans toutes les positions : osq. *eeestint* « extant », *ehpeilatā-s-et* « expilatāe sunt », *ombr. eheturstahamu* « extēminatō », *ehueltu* « iubētō ». L'irlandais a *ess-*, qui sert de préverbe; *eks-* est attesté en gaélique. La forme *ass*, qui, en irlandais, sert de préposition, doit reposer sur **aks*, forme à degré zéro. On s'explique de même le slave commun **jis* (devant consonne sourde), **jta* devant tout phonème sonore, y compris les voyelles : le traitement **egz* attendu a été éliminé en latin; il y a eu généralisation de *ex*. Le lituanien a généralisé *iš* (le vieux lituanien connaît encore *iā*) et le lette *iz*; en pruss. *is* est ambigu. Arm. *i-* avec l'ablatif pour indiquer le point de départ doit aussi être rapproché.

En dehors des adverbes osco-ombriens cités plus haut, lat. *exter*, *extimus* n'a de correspondant qu'en celtique : gall. *eūhyr* « excepté », *eūhai* « extrême, dernier », irl. *im-echtar* « extrémité, bout ».

Les langues où, comme en indo-iranien et en germanique, **ud* s'est largement développé (got. *ut* « au dehors, hors de », etc.) n'ont pas gardé **eks*. — D'autre part, il est remarquable que le grec n'a aucune forme du type de *exter*, *extrā*, malgré l'importance de *ἐξ*; en revanche, *ἔσπερος* y répond à skr. *ūtaraḥ* « extérieur », *ἔσπερος* à *utamadḥ* « extérieur », av. *ustimō*; le grec, le slave, le balte ont ainsi une place intermédiaire entre l'italo-celtique, d'une part, et l'indo-iranien et le germanique, de l'autre. Les formes italiques telles que lat. *exter*, *extimus* ont l'air d'être nouvelles.

exacum (-*con*), -*I* n. : sorte de centaure purgative (Plin. 25, 68). Mot gaulois.

exagium, -*I* n. : balance, pesée (bas latin). Cf. *agina*, *exigō*, *exāmen*. Non emprunté au gr. *ἐξάγιον*, comme l'a supposé Cuny, MSL 18, 424; mais c'est le mot grec qui provient du latin. M. L. 2932; fr. *essai*.

1. **exāmen**, -*inis* n. : aiguille, languette sur le fléau de la balance; par suite « pesée, examen, contrôle ». De là *exāminō*, -*ās* « mettre en équilibre, peser; examiner », M. L. 2937, avec ses dérivés, pour la plupart tardifs : *exāminātō*, -*tor*, -*trix*, -*tōrius*.

2. **exāmen**, -*inis* n. (*exāmina*, -*ae* f. dans Vict. Vit.) : essai d'abeilles; puis « troupe, bande, nuée (d'oiseaux, de sauterelles, etc.) »; *exāminō*, -*ās* « essaimer », M. L. 2936-2937. Irl. *esāmin*.

Les deux *exāmen* sont étymologiquement un seul et même mot, qui se rattache à *exigō* et provient de **ex-ag-men*, cf. *iumentum* de *iouzmentum*; la forme à préverbe est indépendante de la forme simple *agmen*, qui ne comporte pas d's. La diversité de sens, qui s'explique par la diversité de sens de *exigō*, a eu pour effet de les

séparer l'un de l'autre dans le sentiment linguistique des Latins. Pour *exāmen* « essai », cf. gr. *ἄπειρος* et *ἐπιμα*, et peut-être *ἐπιμα*, que certains rattachent à *ἐπιμα*, d'autres à *ἐξομα*.

examussim : v. *amussis*.

exancelō : v. *ancelō*.

exbolus? : *Naeuius in Tunicularia* (103 R.) « *exbolus aulus quassant* », *quae ciciuntur, a graeco uerbo ἐξβολή dictum*, Varr., L. L. 7, 108. Lire *exbolus*?

exbrōmō : v. *brōmus*.

exburae, **exbure** : — *exinteratas, siue exburae, quae exhiberunt, quasi epotae*, P. F. 69, 26. Inexpliqué. Pas d'autre exemple.

excatarissō, -*ās*, (attesté dans Pétr., Sat. 67, 10, sous la forme de parfait *excatarissasti*) : sans doute de *ex* + *καθαίρω* au sens de l'argot « nettoyer » (quelqu'un de son argent).

excētra, -*ae* f. : 1° serpent (hydre de Lerne); 2° terme d'injure « vipère ». Rare et archaïque. La forme rappelle *mulcetra* (cf. *mulceō*), *porcetra* (cf. *porcus*), *fulgetra* (à côté de *fulgetrum*) et *ueretrum*, tous mots de caractère populaire. Sur l'hypothèse d'un emprunt au gr. *ἐχίτρα*, v. De voto, St. Etruschi, 2, 338 sqq.; 3, 283.

excēdiō, -*ōnis* f. (l'Est bien attesté, cf. Plt., Cu. 534, sept. troch. : *sēd capse illa qua excidionem facere condidici oppidi*, ce qui rend impossible l'étymologie de Festus, P. F. 70, 14, *excidionem urbis a caedendo dictam manifestum est*. Inseparable de la forme *excēdium*, *excēdium* et de *excindō* (cf. e. g. Tac., A. 13, 39, 2, *excindere parat castella*; pour le doublet, cf. *oblitium*, *oblitio*); sans rapport avec *excēdiō*, ni avec *excidō*. Cf. *discidium*. L'hypothèse de l'existence de deux mots *excēdiō* et *excidiō* est peu vraisemblable. V. Thes. s. u. *Excēdiō* ne semble pas attesté en dehors de l'exemple de Plaute; *excēdium*, plus fréquent, n'est ni dans Cicéron, ni dans César. V. *scindō*.

excēdiō : v. *ciō*, sous *ciō*.

excēlō : v. *claudō*.

excēmentum : v. *cernō*.

excēmentum : v. *crēscō*.

excēncātor : v. *scultātōrēs*.

exedum, -*I* n. : plante inconnue, qui guérit de la léthargie. Plin. 24, 175.

exemplum, -*I* n. : échantillon; exemple, modèle; copie, exemplaire. Ancien, usuel. M. L. 3003; irl. *esimul*, *sonpla*. *Exemplum* est proprement l'objet distingué des autres et mis à part pour servir de modèle; cf. *emō*, *eximō*, *eximius*. Sur le développement du p, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 165.

De *exemplum* dérive l'adjectif *exemplāris*, usité surtout sous la forme neutre substantivée *exemplar*, -*aris* « modèle » et « copie, exemplaire », qui est distingué de *exemplum* par Festus, P. F. 72, 5 : *exemplum est quod sequamur aut uitemus. Exemplar ex quo simile faciamus. Illud animo aestimatur, istud oculis conspiciuntur*. Sur le

pl. n. *exemplāria* a été formé à basse époque *exemplārium*. Dérivés tardifs : *exemplō*, -*ās*; *exemplātus*. V. H. Kornhardt, *Exemplum*, Göttingen, 1936.

exenterō, -*ās*, -*āul*, -*ātum*, -*āre* : arracher du ventre, éventrer, vider. Verbe plautinien (Epid. 183, 320, etc.), créé d'après gr. *ἐξετερειζω*, repris par la langue impériale. Cf. *ēuiserō*.

exercēō, -*cēs*, -*cul*, -*citum*, -*cōre* : 1° poursuivre, chasser, e. *ferās*, Dig. 7, 1, 62; 2° agiter, ne pas laisser en repos : *corporā... adsiduo uarioque exercitia motu*, Lucr. 2, 97; *ambitio... animos hominum exercēbat*, Sall., Cat. 11, 1 (le participe *exercitūs* est joint à *sollicitus*, Cic., Mil. 2, 5; à *inquietus*, Plin., Ep. 7, 2, 2); par affaiblissements successifs : « travailler », e. *humum*; puis « pratiquer, exercer » (avec un complément de chose, e. *artem*, ou de personne, e. *aliquem*, e. *sē*).

Dérivés :

exercitūs, -*ūs* m. : sens premier « exercice », cf. Plt., Ru. 296, *pro exercitū gymnastico et palaestrico hoc habemus*; spécialement « exercice militaire, revue militaire » (*imperāre, dimittere exercitū*). De ce sens abstrait on est passé au sens concret de « soldats rassemblés pour l'exercice ou pour la revue; armée », par un développement comparable à celui qu'on observe dans *classis*, *legiō*. Le sens de « armée » donné à *exercitūs* apparaît dès les premiers textes; les historiens opposent *exercitūs* à *classis* ou à *equitātus*. *Exercitūs* étant ainsi spécialisé, le sens de « exercice » est passé à *exercitiō*, -*tium* et surtout à *exercitiātio*, -*iator*.

Exercitiōr « entraîneur, maître de navire »; *exercitiō*, -*ās* : 1° exercer fréquemment, exercer; 2° agiter, troubler; surtout employé au participe *exercitiātus*, à côté de *exercitūs* « éprouvé, tourmenté » (sens moral).

Tardifs : *exercibilis*, *exercipes*.

Exercēō est un composé de *arceō*, mais la spécialisation de sens a effacé tout rapport sémantique avec le simple.

exfir : *purgamentum, unde adhuc manet suffitio*, P. F. 69, 29. Sans autre exemple. Peut-être forme corrompue d'un verbe **exfio*, apparenté à *suffio*.

exfusi : *effusi, ut merat pro mersat*, P. F. 71, 13. V. *fundo*.

exiguus, -*a*, -*um* : proprement « exactement pesé » (*exiguus numerus*), puis de là « trop strictement pesé », et par suite « exigu, étroit », etc.; substantivé *exiguum* n. : *-m spatium* « un peu d'espace ». Adv. : *exiguo*, -*guē*; subst. *exiguitās* « petit nombre » (Cés., B. G. 3, 23, 7), « petite quantité » (Colum. 7, 5, 5), où apparaît encore le sens ancien, et plus généralement « exiguité, petitesse ». Composé : *perexiguus*.

Non attesté avant Térence, classique, usuel. Non roman.

Exiguus est l'adjectif dérivé de *exigō* dans le sens technique de « peser », comme *ambiguus* de *ambigō* (cf. *contiguus*, *assiduus*, *relicuus*, etc.). La restriction de sens est comparable à celle qu'on observe dans *mediocris*, *modicus* et fr. *congru*. Sans rapport, comme le croyaient les Latins (cf. Gaesellius ap. Cassiod. 204, 17, et Isid., Or. 10, 88), avec *indigēō* (dont l'adjectif est *indigus*), ni avec *exilis*.

exilis, -e : fin, mince, maigre, sec ; au sens moral, « faible, pauvre ». Joint à *exiguus*, à *macer*, à *inānis*, à *ieiūnus*. Opposé à *tumēns*, *plēnus*, *grauis*. Attesté depuis Plaute (Sti. 526), classique, usuel. Non roman, sauf dans une forme isolée, tirée de *exilia*, M. L. 3014 a.

Dérivés : *exiliiter*, *exiliūs*.

Étymologie inconnue. Corssen, d'après Festus, P. F. 71, 4, tirait *exilis* de *ex* et *ilia* ; le sens initial aurait été « efflanqué » ; mais la dérivation fait difficulté, comme le sens. Ni le rattachement à *egeō* ni l'explication par **ex-ag-silis* ne satisfont non plus. Sans rapport avec *exiguus*.

exim ; **exinde**, **exin** : v. *ex*.

eximius : v. *emō*.

exolēscō, **exolētus** : v. *alō*, *adulēscō*.

exorcismus, -i m. : exorcisme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. ἑξορκισμός ; d'où *exorcizō* (-cidiō) et ses dérivés (cf. *baptizō*).

ex(s)pectō : v. *speciō*.

expediō : v. *ipes*.

expērgiscor : v. le suivant.

expērgō, -is, -pērgī (?), -pērgitus (Lucr. 3, 929, d'où *expērgitū* adv., Apul.), -pērgere : éveiller, réveiller. Verbe archaïque, remplacé à l'époque classique par le composé, déjà dans Plaute, et du reste rare : *expērgēfaciō*, d'où *expērgēfactiō* (tardif) ; et chez Apulée et Aulu-Gelle, *expērgēficius*, -ficiō, -ās. De *expērgō* il existe un inchoatif déponent de sens moyen, *expērgiscor* (-scō, Pompon.), -eris : « s'éveiller », qui, rapproché de *pērgō* par l'étymologie populaire lorsque *expērgō* fut sorti de l'usage, lui a emprunté l'adjectif verbal qui forme son parfait *expērrētus sum* ; cf. P. F. 69, 17, *expērrētus a porrigendo se uocatus, quod fere facimus recentes a somno*, et Non. 47, 4, *expōrrectum : extentum*, avec une citation de Varron où *expōrrectus* (confondu avec *expērrētus* ; v. *pōrgō*) est employé au sens de « réveillé ». Les grammairiens ont ensuite établi une distinction entre *expērgitus* et *expērrētus* ; ainsi P. F. 70, 12, *expērrētus est, qui per se uigilare coepit ; expērgitus ab alio excitatus quem solemus dicere expērgēfactum*. La forme *expērgiscere* est représentée dans les langues romanes, M. L. 3043, et v. Jud. Revue de ling. romane, II, p. 204.

En admettant une dissimilation, on a supposé que *expērgiscor* était à rapprocher du présent av. *fra-yrisōmnō* « s'éveillant », c'est-à-dire de la famille de véd. *jāgārti* « il veille » et gr. ἔγρηρα « j'éveille », ἔγρηγορα « je suis éveillé ». Isolé en latin, *expērgiscor* aurait passé dans le groupe de *regō* auquel appartient *pērgō* ; mais la dissimilation supposée est sans autre exemple en latin, et l'adj. *expērgitus* semble de formation récente. — La notion de « veiller » est exprimée, du reste, par *uigil*, qui appartient à un groupe occidental.

expērior, -iris, -irī : v. *periculum* et *peritus*.

explō, -ās, -āre : v. *pilō*.

explicit : forme tardive d'indicatif de *explicō*, créée sur *explicui*, *explicuitum*, création favorisée par l'existence de *incipit*, avec lequel *explicit* faisait un couple antithétique ; cf. Bonnet, *Le lat. de Grég. de Tours*,

432 sqq. ; Thes. V 2, 1738 s. u. Uniquement usitée dans les souscriptions de manuscrits avec le sens de « finit s'achève ». V. *plectō*.

explōdō : v. *plaudō*.

explōrō, -ās, -āul, -ātum, -āre : battre le terrain, reconnaître, explorer (sens propre et figuré) ; et par suite « faire l'essai ou l'épreuve de » (par rapprochement avec *expērior*). Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *explōrātor*, qui dans la langue militaire a pris le sens d' « éclaireur » et aussi d' « espion » ; *explōrātrix* (Cassien) ; *explōrātiō* ; *explōrārius* ; *inexplōrātus* (T.-L.). Les étymologies anciennes ne séparent pas *explōrō* de *plōrō*, *implōrō*, mais il doit y avoir beaucoup de fantaisie dans une étymologie comme celle de Festus, P. F. 69, 21 : *explorare antiquos pro exclamare usos, sed postea prospicere et certum cognoscere coepit significare. Itaque speculator ab exploratore hoc distat quod speculator hostilia silentia perspicit, explorator pacata clamore cognoscit*. Peut-être *explōrāre* est-il un ancien terme de chasse et se disait-il des battues où l'on chassait le gibier à force de cris. Ainsi, du sens de « faire une battue », on serait passé à celui de « battre le terrain ».

Un autre essai d'explication a été proposé par Cuny, Mél. Havet, p. 85 sqq., qui fait de *explōrō* un composé de **plōrō* dénominal d'un substantif hypothétique **plōrō* « sol, terrain », apparenté à v. irl. *lár*, all. *Flur*. V. *plānus*.

expōrgō : v. *porrigō*, sous *regō*.

expōrētus : adj. qui figure dans un vers contesté de Plt., Ba. 446, *it magister quasi lucerna uncto expretus linteo*. Le sens semble être « enveloppé, entortillé » ; mais aucune des explications proposées n'est satisfaisante. Il n'y a rien à tirer de Festus, P. F. 69, 18.

Exquilliae : v. *colō*.

ex(s)ternō : v. *externus*, sous *ex*, et *sternō*.

exta, -ōrum (un gén. pl. *extum* dans Pac. ap. Cic., Or. 46, 155 ; on trouve aussi *extae* f. pl.) n. pl. : viscères. Le terme appartient à la langue augurale et désigne généralement le foie, la vésicule biliaire, le cœur et les poumons. Toutefois, d'après Pline 11, 197, *exta homini ab inferiore uiscerum parte separantur membrana*. Étymologie populaire dans P. F. 69, 9, *exta dicta quod ea dis prosectur, quae maxime extant eminentique*. — De **ex-secta*? Cf. *prosecta*, *prosciciae*.

Dérivés et composés : *extāris* (*aulam extarem* « pot à faire cuire les tripes », Plt., Ru. 135, forme dissimulée, par suite du voisinage de *aula*, de *extālis*, v. Wackernagel, IF 31, 256) ; *extālis* (Chir., Vulg.) : gros intestin, rectum ; *extispex* m. (Acc.) ; *extispicium*, -spicus ; **extilia*. M. L. 3090 b.

extēplō : v. *templum*.

externus, **externus** : v. *ex*.

existō, **existō** : v. *stō*.

extorris, -e : exilé. Synonyme de *exul*, auquel il est joint dans une formule citée par Aulu-Gelle 2, 11, 1, *exul extorrisque esto*. Cf. encore le rapprochement de

extorris et de *solum* ap. T.-L. 5, 30, 6, *agere alqm extorrem ab solo patrio ac dis Penatibus in hostium urbem*. Adjectif composé de *ex* + *torris* apparenté à *terra*. Vieux mot demeuré usuel et classique.

Vocalisme -o- à noter au second terme d'un composé ; cf. *meditullium* et peut-être *sōbrius*. C'est le type illustré par *κατέρες, ἀπάροες, ζεά, φασίλοος*.

extrā, **extrēmus** **extrinsecus** : v. *ex*.

exul, **exsul**, -lis c. : exilé. Ancien, usuel ; irl. *esul*.

Dérivés : *exulō* (-lor, Lact., Hyg.), -ās : être exilé et ses dérivés tardifs *exulāiō*, -tor, -tus ; *ex(s)ilium* : exil, M. L. 3016 ; v. h. a. *ihsilī*, d'où *exiliō*, -ās (depuis Irén.), M. L. 3015 ; *exilica causa, quae aduersus exulem agitur*, P. F. 71, 6 ; *ex(s)ulāris*, Apul. ; *exulāticus* ; *exiliāticus*.

Ex(s)ul est mis en rapport par les Latins avec *solum* : *omnes scelerati atque impii quos leges exsilio affici uolunt, exsules sunt, etiamsi solum non mutarint*, Cic., Parad. 4, 2, 31 ; cf. aussi l'expression consacrée *exilii causa solum uertere*. De là la graphie *exolutum* dans l'Ambrosianus de Plt., Tri. 535. Mais, si on lit *exsul* dans les manuscrits, les inscriptions ne connaissent que la graphie *exul*, *exilium*. Cf. *extorris*, *extorrāneus*, *extermiō*. Doit plutôt se rattacher à la racine verbale qu'on a dans *amb-ulō* ; v. ce mot.

exuō, -uis, -ui, -ūtum, -uere : dévêtir, dépouiller ; *exūtus* « dépouillé ». M. L. 3110 a. Sens propre et figuré. Ancien et usuel.

exuuiæ f. pl. (surtout poétique) : dépouille d'un animal, vieille peau du serpent ; vêtements enlevés par quelqu'un, cf. Plt., Men. 194, *induuiae tuae atque ico-*

ris exuuiæ, par suite « dépouilles d'un ennemi » : Vg., Ae. 2, 275, [Hector.] *exuuias indutus Achilli*. *Exuuiæ* est formé comme *reliquiæ* ; le second u doit noter un phonème de transition entre u et i voyelle : cf. *fluuius* en face de *-fluus*.

A *exuō* s'oppose : *induō* « revêtir », proprement « mettre sur soi » ; avec le préfixe *ind-*, cf. *endo*, *indu*, d'où, par analogie de *indūtus*, coupé *in-dūtus* ; *exuuiæ* (lire *-tiae*?) : *exuuiæ*, P. F. 70, 4. S'emploie également au médio-passif *induor*, *indūtus* ; forme pronominale *se induere* « se mettre dedans » ; *se induere in laqueum*, Plt., Cas. 113, et par suite « se transformer en » : *cum se nux plurima siluis induet in florem*, Vg., G. 1, 188. Sans rapport étymologique avec *ἐνδύω*, *ἐνδύω*, malgré l'homonymie et la synonymie. Mais le verbe grec a pu influer sur les emplois qui ont été faits de *induō*.

Dérivés : *indūuiæ* f. pl. (archaïque et rare) : vêtement qu'on met sur soi ; *indūtus*, -ūs m. : fait de mettre sur soi (opposé par Varron à *amicus*, v. *amicciō*) ; *indūtūlis* « qu'on peut mettre ou entrer dans » ; *indūtūlis uomeris*, Cat., Agr. 135, 2 ; *indūcula* f. « chemise de femme » (Plt. ; mot sur lequel on a sans doute formé *subūcula* « vêtement de dessous ») ; *indūmentum* n. et *super-induō*, -mentum (Suét., Tert.). Cf. peut-être aussi *reduuiæ* « envie aux doigts ». Pour *indusium*, v. ce mot.

Exuō, *induō* sont composés d'un verbe *-*ewō*, *-*owō* qu'on retrouve dans le composé ombrien *an-ouihimu* « induiminō » ; cf. arm. *aganim* (avec vocalisme initial a-), v. sl. -*uti* « mettre sur soi » et, avec restriction de sens, av. *aōθram* « soulier », lit. *aūli* « mettre des souliers », avēti « porter des souliers », auklė, lette *dukla* (même suffixe que dans *sub ūcula*). V. *uestis* et *ōmentum*.